

Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement des Rus de Berne, des Planchettes, du Vandy et de leurs Affluents (S.I.E.A.R.B.P.A)



Etude préalable à la définition d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien du ru de Vandy et de ses affluents

Phases 2 et 3

Scénarios d'objectif Programme de restauration et d'entretien

10825-1 Version A du 14/10/19



Etude préalable à la définition d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien du ru de Vandy et de ses affluents

Phases 2 et 3 Scénarios d'objectif Programme de restauration et d'entretien

Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement des Rus de Berne, des Planchettes, du Vandy et de leurs Affluents (S.I.E.A.R.B.P.A)

Maître d'Ouvrage

**Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et
l'Aménagement des Rus de Berne, des Planchettes,
du Vandy et de leurs Affluents**

Mairie de Lacroix-Saint-Ouen
65 rue Nationale
60 610 LACROIX-SAINT-OUEN

Document établi par



INGETEC

135 Allée Paul Langevin, Immeuble Faraday
76230 BOIS-GUILLAUME

Référence, auteur et archivage du document

Référence	10825-1 Version A
Auteurs	Pierre-Briec DESTOMBES - Chef de Projets ; Natacha LALANDE – chargée d'étude ; Baptiste MOLLET - Technicien Hydraulique et Rivière
Archivage	H:\01 Ingetec\Production\10825 SIEARBPA Ru de Vandy\Phase II\10825-1_PHASE 2 _Scénarii Obj et PHASE3 programme.docx

Contrôle interne et suivi des modifications

Contrôle	Date :	Par :	Visa :
Auto-contrôlé	14/10/19	Pierre-Briec DESTOMBES - Chef de Projets Restauration milieux aquatiques Natacha LALANDE – Chargée d'Etudes Hydraulique et Rivière Baptiste MOLLET - Technicien Hydraulique et Rivière	
Vérifié et présenté	14/10/19	Pierre-Briec DESTOMBES - Chef de Projets Restauration milieux aquatiques	
Approuvé	14/10/19	Nazila JAVANSHIR - Responsable du Pôle Hydraulique et Rivière	

Version	Date	Nature des modifications
A		
B		

Sommaire

SOMMAIRE.....	6
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	8
1 CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	10
1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	10
1.2 RAPPEL DES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC.....	11
2 PROPOSITION DE SCENARIOS.....	13
2.1 PRINCIPE DE PROPOSITION DES SCENARIOS.....	13
2.1.1 SCENARIO 1 : PROGRAMME LONGITUDINAL.....	13
2.1.2 SCENARIO 2 : PROGRAMME DE RESTAURATION GLOBAL.....	15
2.2 LES ECHELLES DE TEMPS PRIS EN COMPTE.....	17
3 LE PROGRAMME D'ENTRETIEN.....	18
3.1 LES MODES OPERATOIRES.....	18
3.1.1 LE FAUCHAGE.....	18
3.1.2 LE RETRAIT D'EMBACLES.....	18
3.1.3 LE RAMASSAGE DES DECHETS.....	19
3.1.4 LA MISE EN DEFENS DES BERGES PAR MISE EN PLACE DE CLOTURES ET D'ABREUVOIRS.....	19
3.1.5 LA GESTION DES RENOUVEES DU JAPON.....	21
3.2 LES COMMUNES DE L'OISE.....	24
3.2.1 CHELLES.....	24
3.2.2 SAINT-ETIENNE-ROILAYE.....	29
3.2.3 CUISE-LA-MOTTE.....	33
3.2.4 BILAN FINANCIER DE L'ENTRETIEN DES COMMUNES DE L'OISE.....	37
3.3 LES COMMUNES DE L' AISNE.....	38
3.3.1 RETHEUIL.....	38
3.3.2 TAILLEFONTAINE.....	41

3.3.3	VIVIERES	44
3.3.4	BILAN FINANCIER DES COMMUNES DE L' AISNE	46
3.4	BILAN FINANCIER DE L' ENTRETIEN GLOBAL DU RU DE VANDY ET DE SES AFFLUENTS.....	46
4	LE PROGRAMME DE RESTAURATION	47
4.1	LES RENATURATIONS DE BERGES.....	47
4.1.1	LES COMMUNES DE L' OISE	48
4.1.2	LES COMMUNES DE L' AISNE	49
4.1.3	BILAN GLOBAL DES RENATURATIONS DES BERGES	49
4.1.4	LOCALISATION DES OPERATIONS DE RENATURATION DES BERGES	50
4.2	LA RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	51
4.2.1	CHELLES.....	51
4.2.2	SAINT-ETIENNE-ROILAYE	54
4.2.3	CUISE-LA-MOTTE	57
4.2.4	BILAN DES ACTIONS SUR LES COMMUNES DE L' OISE.....	62
4.3	LES COMMUNES DE L' AISNE	62
4.3.1	RETHEUIL	62
4.3.2	TAILLEFONTAINE.....	65
4.3.3	MORTEFONTAINE	67
4.3.4	VIVIERES	70
4.3.5	BILAN DES ACTIONS SUR LES COMMUNES DE L' AISNE	71
4.3.6	BILAN DES ACTIONS SUR L' ENSEMBLE DES COMMUNES (LISTE 2 ET NON INSCRITS)	72
4.3.7	BILAN DES ACTIONS SUR LE RU DE VANDY (LISTE 2)	72
5	FICHES ACTIONS	74

Table des illustrations

Liste des schémas

Schéma 1 :	Localisation du secteur d'étude	10
Schéma 3 :	Scénario 1	14
Schéma 4 :	Scénario 2	16
Schéma 5 :	Principe d'une descente aménagée	20
Schéma 6 :	broyeur à pierre traitant une zone infestée	21
Schéma 7 :	le godet-concasseur fixé sur un bras de pelle, qui terrasse et broie la terre.	21
Schéma 8 :	Principe de terrassement	22
Schéma 9 :	Localisation des foyers de renouées du Japon	23
Schéma 10 :	Localisation des dysfonctionnements sur la commune de Chelles	27
Schéma 11 :	Localisation des dysfonctionnements sur la commune de Saint-Etienne-Roilaye	32
Schéma 12 :	Localisation des dysfonctionnements sur la commune de Cuise-la-Motte	36
Schéma 13 :	Localisation des dysfonctionnements sur la commune de Retheuil	40
Schéma 14 :	Localisation des dysfonctionnements sur la commune de Taillefontaine	43
Schéma 15 :	Localisation des dysfonctionnements sur la commune de Vivière	45
Schéma 16 :	Localisation des renaturations des berges	50

Liste des tableaux

Tableau 1	: Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Chelles	25
Tableau 2	: Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Chelles	28
Tableau 3	: Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Saint-Etienne-Roilaye	30

Tableau 4	: Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Saint-Etienne-Roilaye	33
Tableau 5	: Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Cuise-la-Motte	34
Tableau 6	: Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Cuise-la-Motte	37
Tableau 7	: Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Retheuil	39
Tableau 8	: Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Retheuil	41
Tableau 9	: Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Taillefontaine	42
Tableau 10	: Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Taillefontaine	44
Tableau 11	: Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Vivière	45
Tableau 12	: Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Vivière	46

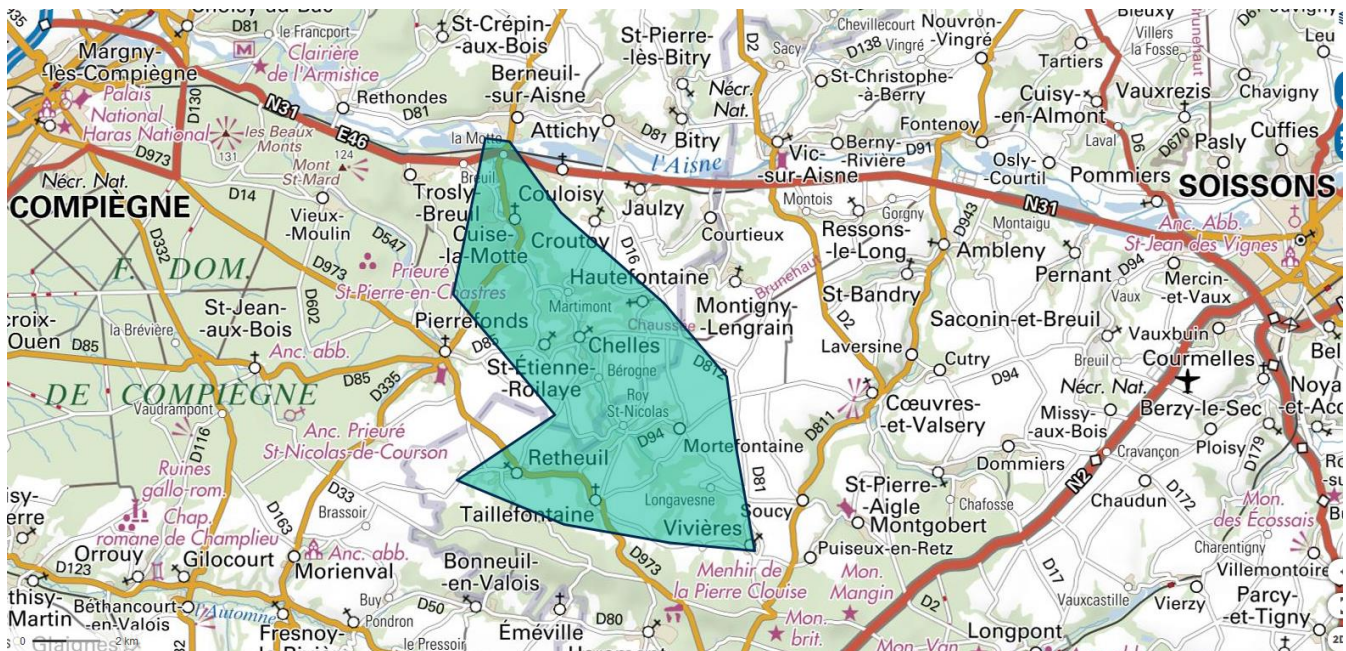
1

Contexte et objectifs

1.1 Contexte et objectifs

Le bassin versant du ru de Vandy s'étend sur plus de près de 85 km² et se situe à cheval sur les départements de l'Oise et de l'Aisne.

Schéma 1 : Localisation du secteur d'étude



Le SIEARBPA souhaite se munir d'un outil permettant d'acquérir une connaissance fine de l'état écologique et du fonctionnement hydromorphologique du ru de Vandy et de ses affluents afin de disposer d'un programme d'interventions adapté à son territoire, décliné selon des niveaux d'ambition différents selon les actions de restauration à mener.

Ces actions devront répondre aux prérogatives de la directive européenne 2000/60/CE, du SDAGE 2016-2021 et de la LEMA.

L'arrêté du 4 décembre 2012 classe le ru de Vandy, de sa source à la confluence avec l'Aisne, en liste 2 selon l'article L214-17 du code de l'environnement, avec pour objectif de restaurer la continuité écologique (transport des sédiments et circulation des poissons). Tout ouvrage faisant obstacle doit y être géré, entretenu et équipé selon des règles définies par l'autorité administrative, en concertation avec le propriétaire ou, à défaut, l'exploitant. Ces obligations s'appliquent à l'issue d'un délai de cinq ans après publication des listes.

Le ru de Vandy et ses affluents sont inscrits à la liste 1 de l'arrêté préfectoral, relatif à l'article L432-3 du code de l'environnement qui concerne les espèces dites de première catégorie piscicole (Truite fario, Lamproie de planer, Vandoise, Chabot, ...).

1.2 Rappel des conclusions du diagnostic

Le ru de Vandy et de ses affluents a longtemps servi de voie de transport du bois (le flottage dont un bras du ru de Vandy porte encore le nom) et pour répondre à cet objectif a été rectifié par le passé. De nombreux étangs ont été creusés le long de son tracé.

Le ru de Vandy, dans son état actuel présente un fonctionnement hydromorphologique satisfaisant, proche du bon état. Des améliorations significatives pourront contribuer à l'atteinte du bon état. Les actions à mettre en place sont détaillées dans les chapitres suivants.

La qualité de l'eau en nette amélioration, a été un point bloquant à l'installation de biocénoses adaptées à la typologie physique du ru de Vandy. Lors de notre parcours réalisé intégralement à pied, nous n'avons pas rencontré de poissons.

Le ru de Vandy et ses affluents sont donc des systèmes actuellement préservés, en voie de retour à un équilibre dans un environnement qui porte les stigmates d'une forte artificialisation :

- Rus rectilignes ;
- Ouvrages et moulins ;
- Présences d'étangs ;
- Peupleraies drainées ;
- Présence de renouée du Japon ;
- Présence de quelques dépôts d'ordure sauvages d'emprise limitée ;
- Portions busées sous terraine.

Les berges sont en très grande majorité naturelles. Quelques rares propriétés privées ayant le souci de jardiner leur berge pratiquent un sur entretien.

Les interventions à mener relèvent d'une programmation qui peut être abordée selon quatre angles complémentaires et convergents :

L'Entretien prend effet à l'échelle parcellaire, sur le moyen terme. Il est en effet destiné à maintenir en l'état un secteur dont les fonctionnalités sont satisfaisantes en intervenant a minima sur des paramètres simples tels que la gestion des végétaux rivulaires et la surveillance des sources de risques (géométrie des berges, stabilité des ouvrages, formation d'embâcles...). Sont considérés comme de l'Entretien les interventions sur la végétation des berges : protection des hélophytes, la gestion de la ripisylve (élagage, abattage, recépage, taille, replantation, enlèvements des embâcles et traitements de chablis, etc...), le traitement des espèces invasives.

Trois autres types d'interventions complémentaires sont possibles, bien qu'elles ne relèvent pas de l'entretien à strictement parler :

La Protection prend tout son sens à l'échelle d'un bassin versant et sur le long terme. Il s'agit de mettre en place des mesures indirectes de sauvegarde du milieu aquatique en agissant en amont des problèmes recensés. A l'échelle de l'action d'un syndicat de riverains, il peut s'agir de la sauvegarde de l'intégrité des berges, de la gestion des boisements riverains, de l'information et de la sensibilisation du public...

La Restauration est vouée à rétablir une fonction déficiente du système en raison d'un défaut de gestion (protection et entretien absents ou inappropriés) ou d'un événement accidentel. Il est souvent nécessaire d'intervenir directement dans le lit mineur, ce qui requiert une évaluation précise des risques pour le milieu, l'élaboration d'un cahier des charges très précis et impératif, un contrôle attentif de l'exécution des travaux et de leurs conséquences. On peut citer, par exemple : le reméandrage, la restauration de la continuité écologique, la découverte de cours d'eau busés, la restauration de zones humides ...

La Non intervention consiste à laisser agir les processus naturels dans des secteurs où la qualité du milieu est bonne et les enjeux socio-économiques limités. C'est le mode de gestion le plus souhaitable, vers lequel doivent tendre tous les plans d'aménagement. Il faut y assurer un suivi léger de l'état du milieu, et garder à l'esprit que les zones 'sauvages' sont des réservoirs de diversité, donc un gage de pérennité des populations naturelles.

Globalement, ces modes d'intervention prennent effet successivement : Protection et Restauration sont des préalables destinés à ramener le milieu dans un état de fonctionnalité qui permette ensuite la mise en place d'un Entretien allégé qui doit tendre, partout où les enjeux le permettent, vers la Non-Intervention.

Ces quatre angles ne peuvent être appliqués sur site qu'après une campagne de communication.

La communication est primordiale pour justifier les interventions ou les non interventions auprès de la population. Les riverains ont délégué leurs devoirs à la collectivité tout en tenant à conserver leurs droits. Il est donc nécessaire d'expliquer les raisons et les objectifs des interventions (ou des non interventions) avant de pouvoir imaginer la réalisation d'un projet chez eux. Elle peut être délivrée par des outils de communication classiques (brochures, sites internet, rencontres avec des professionnels...) mais est plus efficace lors de visites de cas pratiques (chantiers en cours, opérations réussies, retours d'échanges avec des riverains ayant connus des problématiques similaires...).

Proposition de scénarios

2.1 Principe de proposition des scénarios

Pour que le ru de Vandy continue à évoluer vers un bon état écologique, il est proposé d'appliquer :

- Un programme d'entretien échelonné et hiérarchisé. Ce volet comprend le retrait des embâcles gênants l'écoulement hydraulique, la gestion des renouées du Japon et le retrait des déchets.
- Un programme de restauration élaboré selon deux scénarios qui diffèrent dans l'ambition :

2.1.1 Scénario 1 : programme longitudinal

- La renaturation des berges artificialisées lorsque cela est possible ;
- La restauration de la continuité écologique sur les ouvrages infranchissables axée principalement sur le ru de Vandy puisqu'il est inscrit en liste 2 (pas ses affluents).

2.1.2 Scénario 2 : programme de restauration global

Ce scénario ambitieux comprend les éléments du scénario 1 auquel il est ajouté la gestion du drainage des peupleraies. Le drainage des peupleraies empêche en effet l'installation des zones humides.

Au lieu de stagner dans des zones basses, l'eau est directement acheminée dans le ru de Vandy ou ses affluents. La matière organique n'est pas minéralisée et ces zones de marais présentent un fonctionnement écologique dégradé. Quelques reliquats de zones humides sont rencontrés. L'eau en stagnant et en subissant des variations de niveaux empêche la strate ligneuse arborée et arbustives de se développer au profit de la strate herbacée comme les cariçaies, roselières et mégaphorbiaies bien plus intéressantes au niveau écologique.

On rappelle les trois grands types de services rendus :

Les services de régulation : les fonctions hydrologiques contribuent à la prévention contre les inondations. Les zones humides permettent ainsi une économie financière substantielle en évitant l'apparition de dommages.

Inversement, le rôle de réservoir et l'influence des zones humides sur le micro-climat permettent de limiter l'intensité des effets de sécheresse prononcée (alimentation des cours d'eau en période de sécheresse, augmentation de l'humidité atmosphérique).

Les services d'approvisionnement : la forte productivité biologique qui caractérise les zones humides est à l'origine d'une importante production agricole (herbages, pâturages, cressonnières, exploitations forestières, roseaux), piscicole (pêches, piscicultures), conchylicole (moules, huîtres), dont les répercussions financières, encore difficiles à chiffrer aujourd'hui précisément, se révèlent néanmoins considérables.

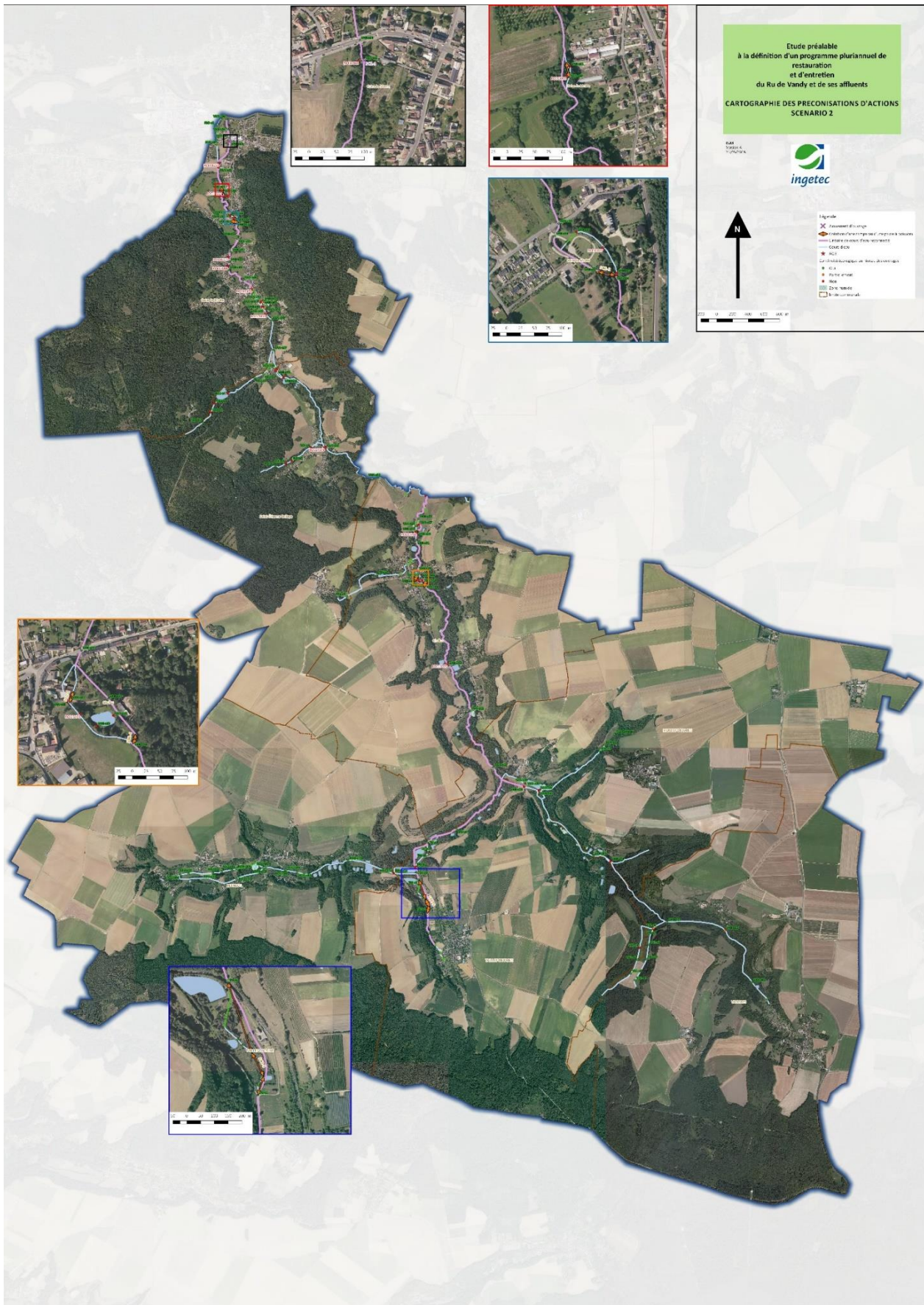
Grâce à leur rôle dans le cycle de l'eau, elles participent également à l'alimentation en eau potable pour la consommation humaine et les besoins liés aux activités agricoles et industrielles.

Les services culturels : les zones humides sont le support de nombreux loisirs (chasse, pêche, randonnées...) et offrent une valeur paysagère contribuant à l'attractivité du territoire.

L'application de ce scénario 2 très ambitieux ne sera possible qu'à long terme après avoir emporté l'adhésion des propriétaires privés. Son coût de mise en place est par contre limité puisqu'il s'agit essentiellement, après exploitation de boucher les fossés drainants.

Le scénario 1 est un scénario longitudinal. Le scénario 2 propose d'ajouter une dimension latérale en étendant la gestion du cours d'eau aux zones humides latérales.

Schéma 3 : Scénario 2



2.2 Les échelles de temps pris en compte

Tous les dysfonctionnements ont été intégrés selon leur nature à un programme d'entretien ou de restauration.

Selon son importance et les objectifs, chacun d'eux a été muni d'un critère de priorité selon l'échelle suivante :

- Priorité 1 : Urgent (<1an)
- Priorité 2 : [1 an – 2 ans[
- Priorité 3 : [2 ans – 5 ans[
- Priorité 4 : [5 ans – 10 ans[

3

Le programme d'entretien

Pour qu'il soit efficace, le programme d'entretien doit être appliqué à une échelle la plus fonctionnelle possible. Il est donc proposé ici d'intervenir à l'échelle communale.

Le programme est aussi scindé en deux grands ensembles correspondant à la prise de compétence obligatoire GEMAPI par les EPCI depuis le 1^{er} janvier 2018.

Les communes de l'Oise :

- Chelles ;
- Hautefontaine ;
- Saint-Etienne-Roilaye ;
- Croutoy ;
- Cuise-la-Motte.

se tourneront vers la Communauté de Communes des Lisière de l'Oise (CCLO).

Les communes de l'Aisne :

- Retheuil ;
- Taillefontaine ;
- Mortefontaine ;
- Vivières

Se tourneront vers la Communauté de Communes de Retz-en-Valois.

3.1 Les modes opératoires

Chaque action nécessite une adaptation des moyens humains et matériel selon l'action à mener sur le site. Compte tenu de l'homogénéité des dysfonctionnements sur le ru de Vandy et de ses affluents, le mode opératoire décrit ci-après peuvent être appliqué. Les coûts d'entretien proposés tiennent compte des volumes et de la difficulté de l'opération à traiter.

3.1.1 Le fauchage

Cette action nécessite à chaque fois deux personnes munies d'une débroussailleuse à main. Il est recommandé de ramasser les produits de coupe à chaque fois que cela est possible.

3.1.2 Le retrait d'embâcles

Les embâcles concernent essentiellement des parcelles boisées à l'intérieur de peupleraie denses éloignées des routes. Une intervention manuelle est donc prioritaire. Deux personnes sont nécessaires. Les outils obligatoires sont :

- Tronçonneuses
- Tire fort
- Sacs poubelles pour ramasser les déchets accumulés

3.1.3 Le ramassage des déchets

Les déchets accumulés ne concernent pas des volumes importants et sont situés à proximité des routes. Le matériel nécessaire se limite à des sacs à gravats en essayant de trier les déchets lorsque cela est possible. Une évacuation en décharge est nécessaire.

3.1.4 La mise en défens des berges par mise en place de clôtures et d'abreuvoirs

Quelques pâtures longent le cours d'eau. L'abreuvement du bétail provoque alors le piétinement des berges. La mise en place de clôtures et d'un système d'abreuvement est alors conseillé. Ce système peut être fait sous la forme d'une descente aménagée avec des granulats compactés ou idéalement par la mise en place de pompes à nez à pompes solaires de plus en plus utilisées et fiables.

3.1.4.1 Les bacs à alimentation solaire

Le système comprend 2 bacs en P.E.H.D., imputrescibles, résistants aux UV reliés par un passe-cloison pour le passage de l'eau d'un bac à l'autre permettant le nettoyage. Ils ont les dimensions suivantes sans forme contondante ni pointue :

- Diamètre : 2 mètres
- Contenance : 1 500 litres (750 l x 2).

Ce modèle convient pour 30 animaux.

Photo 1 : Principe d'un abreuvoir à pompe solaire



La pompe immergée d'un \varnothing 100 mm (\varnothing mini du puit = 120 mm) est capable de pomper de 0 à 50 mètres avec un débit de 160 à 360 litres/heure. 2 panneau solaire 80 Wc avec mât : - solides et fiables (composants électroniques et structure de marque) - montage et entretien facile.

Les bacs seront posés en haut de berge sur un sol stabilisé par du concassé compacté sur une épaisseur de 40cm et un géotextile synthétique antipoinçonnement de 150g/m². Chaque plateforme aura un diamètre de 5m pour éviter un trop gros tassement différencié avec la pâture.

3.1.4.2 Descente aménagée classique en solution de replis

Un abreuvoir est une descente aménagée pour que les bovins puissent aller s'abreuver directement à la rivière sans piétiner la berge ni le cours d'eau lui-même. Il est dimensionné de manière à éviter que les déjections ne partent directement au fil de l'eau.

L'utilisation de bois non traité est prescrite (acacia ou chêne).

Ces abreuvoirs sont constitués de :

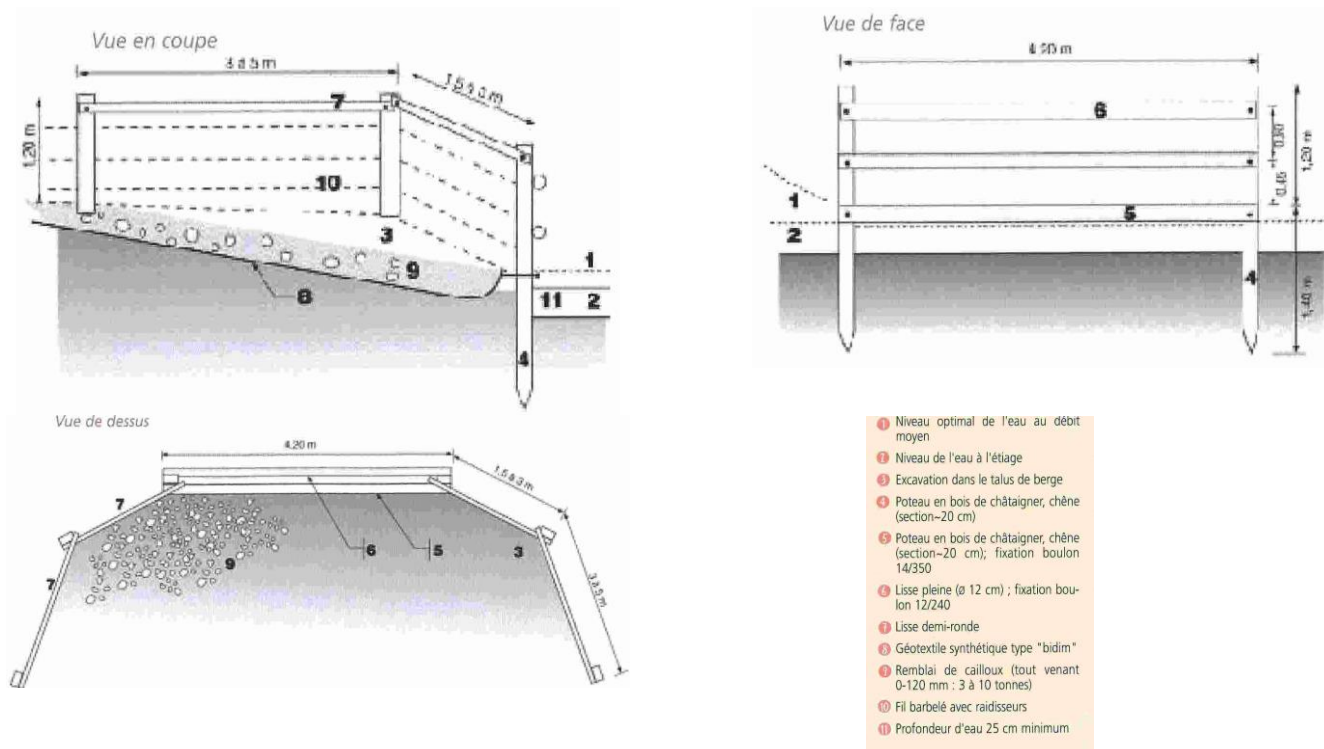
- Poteau en bois de châtaigner, chêne ou acacia, $\phi = 20$ cm, section ronde ou carrée
- Fixation boulon 14/350,
- Lisse pleine ($\phi = 12$ cm), fixation boulon 12/240,
- Lisses demi-rondes ou planches,
- Géotextile synthétique type « bidim F60 » ou similaire,
- Remblais de cailloux (tout venant 0-120 mm : 3 à 10 tonnes),
- Fil de ronce avec raidisseurs.

Pour garantir durablement une circulation optimale de l'eau au pied de l'abreuvoir, il est primordial de l'implanter sur un secteur approprié du cours d'eau, pour éviter toute érosion ou, au contraire, sédimentation en pied.

L'aménagement devra donc impérativement se faire sur un secteur rectiligne et relativement courant, en évitant l'intérieur et l'extérieur des méandres. On veillera en outre à bien aligner le madrier de pied dans le prolongement du profil de la berge.

La réalisation de ces aménagements se fera suivant les profils et vue en plan suivants :

Schéma 4 : Principe d'une descente aménagée



Le prix unitaire d'un abreuvoir solaire (4 150 € HT) et celui d'une descente aménagée, est estimée à 4 000€.

3.1.5 La gestion des renouées du Japon

Il n'existe à l'heure actuelle pas de solution pour l'éradication de la renouée du Japon. Les fauches répétées sur des petits foyers donnent des résultats corrects si elles sont accompagnées d'une végétalisation d'une ripisylve adaptée sur la zone infestée.

Pour les foyers les plus étendus au centre bourg de Chelles sur le Vandy sur 300m², et sur une parcelle de 4 000m² sur le ru de Neufontaines à Saint-Etienne-Roilaye (à l'aval de l'étang de pêche), des opérations plus lourdes peuvent être entreprises par des techniques de broyage / concassage qui donnent d'assez bon résultats en assurant un suivi pluriannuel.

Plusieurs outils présentant chacun leurs avantages et leurs inconvénients peuvent être utilisés.

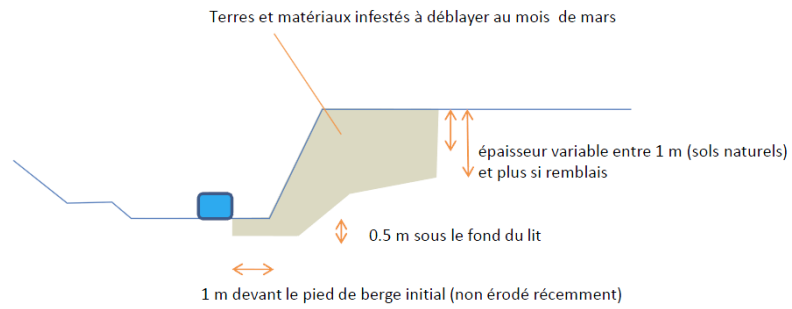
Schéma 5 : broyeur à pierre traitant une zone infestée

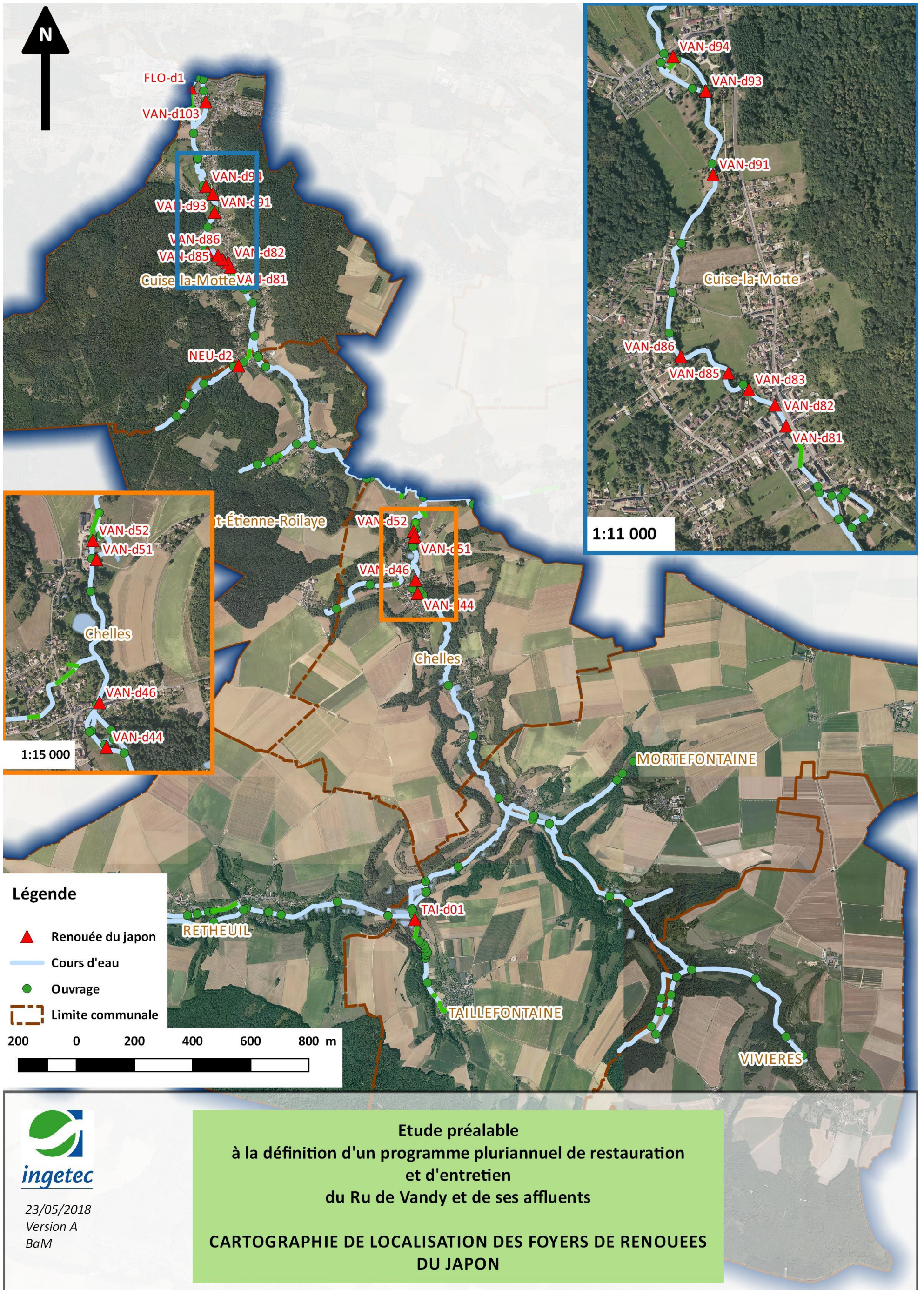


Schéma 6 : le godet-concasseur fixé sur un bras de pelle, qui terrasse et broie la terre.



Schéma 7 : Principe de terrassement





3.2 Les communes de l'Oise

3.2.1 Chelles

3.2.1.1 Caractéristiques

Commune	Chelles
Cours d'eau concernée(s)	Ru de Vandy, Le Marais et le Fossé du Fond du Ravins
Linéaire	7 879m
Fiches tronçons concernées	RAV-02a, RAV-02b et RAV-03 VAN-08b à VAN-15 MAR-03

3.2.1.2 Rappel des dysfonctionnements constatés

Tableau 1 : Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Chelles

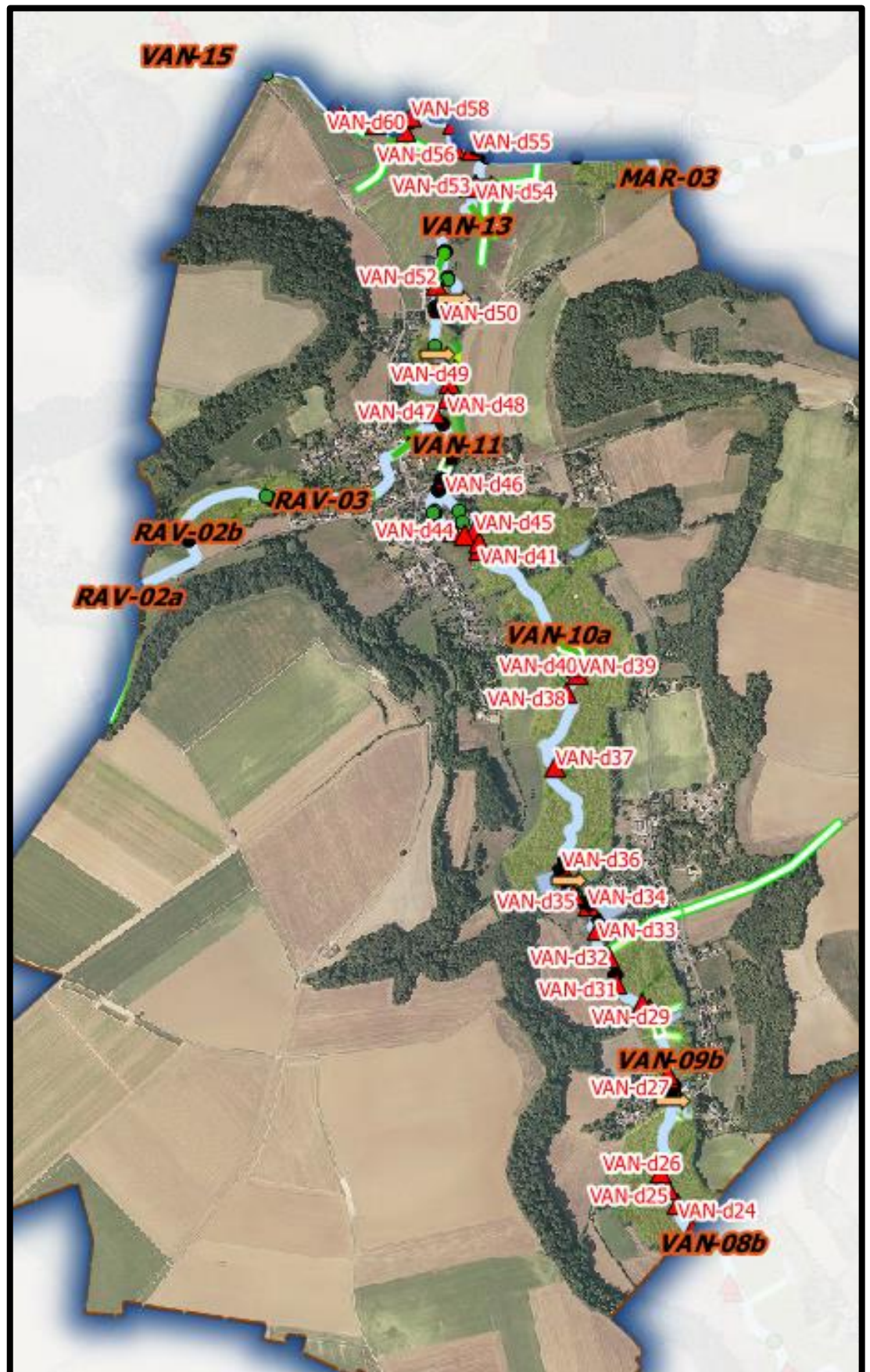
Identifiant	Cours d'eau	Tronçon	Type	Priorité	Commentaire(s)
VAN-d24	Ru de Vandy	VAN-8b	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d25	Ru de Vandy	VAN-8b	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d26	Ru de Vandy	VAN-8b	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d27	Ru de Vandy	VAN-09b	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d28	Ru de Vandy	VAN-09b	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d29	Ru de Vandy	VAN-09b	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d30	Ru de Vandy	VAN-09b	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d31	Ru de Vandy	VAN-09b	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d32	Ru de Vandy	VAN-09b	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d33	Ru de Vandy	VAN-09c	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d34	Ru de Vandy	VAN-09c	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d35	Ru de Vandy	VAN-10a	Embâcle	2	Canalisation en travers. La continuité hydraulique et écologique est assurée
VAN-d36	Ru de Vandy	VAN-10a	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d37	Ru de Vandy	VAN-10a	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d38	Ru de Vandy	VAN-10a	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d39	Ru de Vandy	VAN-10a	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d40	Ru de Vandy	VAN-10a	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d41	Ru de Vandy	VAN-10a	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d42	Ru de Vandy	VAN-10a	Espèces invasives	3	Présence de pieds de bambou sur la berge
VAN-d43	Ru de Vandy	VAN-10b	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d44	Ru de Vandy	VAN-10b	Espèces invasives	1	Présence d'un foyer de Renouée du Japon
VAN-d45	Ru de Vandy	VAN-10c	Décharge Sauvage	1	Présence de déchets sauvages métalliques (taules, ferrailles,)
VAN-d46	Ru de Vandy	VAN-11	Espèces invasives	1	Présence d'un foyer de Renouée du Japon
VAN-d47	Ru de Vandy	VAN-11	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d48	Ru de Vandy	VAN-11	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d49	Ru de Vandy	VAN-11	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d50	Ru de Vandy	VAN-12d	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d51	Ru de Vandy	VAN-12d	Espèces invasives	1	Présence d'un foyer de Renouée du Japon
VAN-d52	Ru de Vandy	VAN-12a	Espèces invasives	1	Présence de quelques pieds de Renouée du Japon

Etude préalable à la définition d'un programme pluriannuel de restauration et d'entretien du ru de Vandy et de ses affluents

Phases 2 et 3 Scénarios d'objectif Programme de restauration et d'entretien

Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement des Rus de Berne, des Planchettes, du Vandy et de leurs Affluents (S.I.E.A.R.B.P.A)

VAN-d53	Ru de Vandy	VAN-13	Espèces invasives	1	Présence d'algues filamenteuse sur un linéaire restreint aux prairies le long des berges
VAN-d54	Ru de Vandy	VAN-13	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d55	Ru de Vandy	VAN-14a	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d56	Ru de Vandy	VAN-14a	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d57	Ru de Vandy	VAN-14a	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d58	Ru de Vandy	VAN-14a	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d59	Ru de Vandy	VAN-14a	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d60	Ru de Vandy	VAN-14a	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d61	Ru de Vandy	VAN-14a	Piétinement et érosion des berges	1	-
VAN-d62	Ru de Vandy	VAN-14a	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d63	Ru de Vandy	VAN-14a	Piétinement et érosion des berges	2	-



3.2.1.3 Listes des opérations d'entretien

Tableau 2 : Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Chelles

identifiant	Commune	Description de l'entretien	Rôle attendu	Nature de l'entretien	Fréquence	Priorité			
						1	2	3	4
VAN-d24	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d25	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d26	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d27	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d28	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d29	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d30	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d31	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d32	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d33	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d34	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d36	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d37	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d38	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d39	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d40	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d41	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d43	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d45	Chelles	Retrait de déchets anthropiques	Cours d'eau exempt de déchets	Communication du public / usagers	-	300,00 €			
VAN-d46	Chelles	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d47	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d48	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d49	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d50	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d51	Chelles	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d52	Chelles	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d54	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d55	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d56	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d57	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d58	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d59	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d60	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d61	Chelles	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d62	Chelles	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d63	Chelles	Création d'un gué	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-			4 000,00 €		
Total					75 500,00 €	53 300,00 €	4 000,00 €	11 000,00 €	7 200,00 €

3.2.2 Saint-Etienne-Roilaye

3.2.2.1 Caractéristiques

Commune	Saint Etienne Roilaye
Cours d'eau concernée(s)	Ru de Vandy, ru de Neufontaines et le ru de Roilaye
Linéaire	4 877m
Fiche tronçon concernées	NEU-01a à NEU-02c VAN-15 à VAN-18b ROI-01 à ROI-03

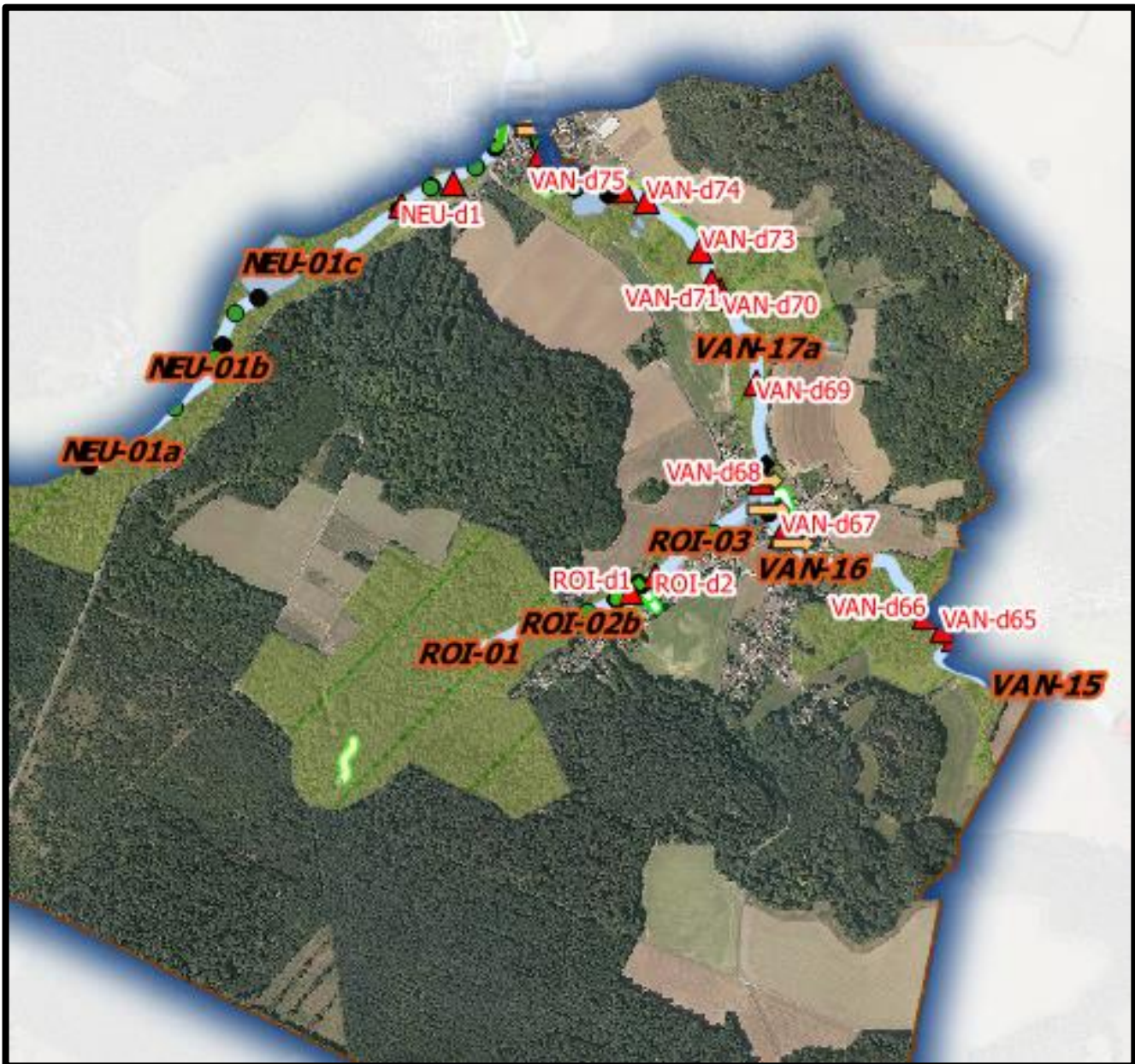
3.2.2.2 Rappel des dysfonctionnements constatés

Tableau 3 : Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Saint-Etienne-Roilaye

Identifiant	Cours d'eau	Tronçon	Linéaire	Type	Priorité	Commentaire(s)
ROI-d1	Ru de Roilaye	ROI-02b	71	Ripsisylve constituée d'épineux	1	-
ROI-d2	Ru de Roilaye	ROI-02c	232	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
NEU-d1	Ru de Neufontaines	NEU-01d	125	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
NEU-d2	Ru de Neufontaines	NEU-01d	125	Espèces invasives	1	Présence importante sur une grande partie d'une prairie en friche
VAN-d64	Ru de Vandy	VAN-15	908	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d65	Ru de Vandy	VAN-15	908	Embâcle	1	Présence de troncs d'arbres qui limitent la continuité hydraulique et écologique
VAN-d66	Ru de Vandy	VAN-15	908	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d67	Ru de Vandy	VAN-16	73	Ripsisylve constituée d'épineux	1	-
VAN-d68	Ru de Vandy	VAN-17	73	Décharge Sauvage	1	Présence de tontes de pelouse sur la berge
VAN-d69	Ru de Vandy	VAN-17	73	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d70	Ru de Vandy	VAN-17	73	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique

VAN-d71	Ru de Vandy	VAN-17	73	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d72	Ru de Vandy	VAN-17	73	Embâcle	1	Présence de troncs d'arbres qui limitent la continuité hydraulique et écologique
VAN-d73	Ru de Vandy	VAN-17	73	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d74	Ru de Vandy	VAN-17	73	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d75	Ru de Vandy	VAN-17	73	Ripsisylve constituée d'épineux	1	-

Schéma 10 : Localisation des dysfonctionnements sur la commune de Saint-Etienne-Roilaye



3.2.2.3 Listes des opérations d'entretien

Tableau 4 : Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Saint-Etienne-Roillaye

identifiant	Commune	Description de l'entretien	Rôle attendu	Nature de l'entretien	Fréquence	Priorité			
						1	2	3	4
ROI-d1	Saint Etienne Roillaye	Gestion ripisylve	Diversité écologique améliorée	Abattage		3 000,00 €			
ROI-d2	Saint Etienne Roillaye	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
NEU-d1	Saint Etienne Roillaye	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
NEU-d2	Saint Etienne Roillaye	Fauche et ramassage répétés	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	10 000,00 €			
VAN-d64	Saint Etienne Roillaye	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d65	Saint Etienne Roillaye	Suppression de l'arbre en travers	Amélioration de la continuité hydraulique et écologique	Suppression	-	2 000,00 €			
VAN-d66	Saint Etienne Roillaye	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d67	Saint Etienne Roillaye	Gestion ripisylve	Diversité écologique améliorée	Abattage		3 000,00 €			
VAN-d68	Saint Etienne Roillaye	Retrait tontes de pelouse	Cours d'eau exempt de déchets	Communication du public / usagers	-	1 000,00 €			
VAN-d69	Saint Etienne Roillaye	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d70	Saint Etienne Roillaye	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d71	Saint Etienne Roillaye	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d72	Saint Etienne Roillaye	Suppression de l'arbre en travers	Amélioration de la continuité hydraulique et écologique	-	-	1 500,00 €			
VAN-d73	Saint Etienne Roillaye	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d74	Saint Etienne Roillaye	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d75	Saint Etienne Roillaye	Gestion ripisylve	Diversité écologique améliorée	Abattage		3 000,00 €			
Total					31 300,00 €	23 500,00 €	- €	3 000,00 €	4 800,00 €

3.2.3 Cuise-la-Motte

3.2.3.1 Caractéristiques

Commune	Cuise-la-Motte
Cours d'eau concernée(s)	Ru de Vandy et le Ru du Flottage
Linéaire	5 407m
Fiche tronçon concernées	FLO-01a à FLO-03 VAN-18b à VAN-29

3.2.3.2 Rappel des dysfonctionnements constatés

Tableau 5 : Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Cuise-la-Motte

Identifiant	Cours d'eau	Tronçon	Linéaire	Type	Priorité	Commentaire(s)
FLO-d1	Ru du Flotage	FLO-02	235	Espèces invasives	1	Présence de quelques pieds de Renouée du Japon
VAN-d76	Ru de Vandy	VAN-17	73	Embâcle	2	Présence de troncs d'arbres et d'une canalisation en travers de la rivière sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d77	Ru de Vandy	VAN-17	73	Ripisylve constituée d'épineux	1	-
VAN-d78	Ru de Vandy	VAN-17	73	Décharge Sauvage	1	Présence de tontes de pelouse sur la berge
VAN-d79	Ru de Vandy	VAN-19	394	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d80	Ru de Vandy	VAN-19	394	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d81	Ru de Vandy	VAN-24a	58	Espèces invasives	1	Présence de quelques pieds de Renouée du Japon
VAN-d82	Ru de Vandy	VAN-24b	87	Espèces invasives	1	Présence de quelques pieds de Renouée du Japon
VAN-d83	Ru de Vandy	VAN-24b	87	Espèces invasives	1	Présence de quelques pieds de Renouée du Japon
VAN-d84	Ru de Vandy	VAN-24c	322	Rejet sauvage	1	Rejet d'eaux grises dans la rivière
VAN-d85	Ru de Vandy	VAN-24c	322	Espèces invasives	1	Présence d'un foyer de Renouée du Japon
VAN-d86	Ru de Vandy	VAN-24c	322	Espèces invasives	1	Présence d'un foyer de Renouée du Japon
VAN-d87	Ru de Vandy	VAN-25	103	Espèces invasives	1	Présence d'un foyer de Renouée du Japon
VAN-d88	Ru de Vandy	VAN-25	103	Embâcle	2	Présence d'une canalisation en travers de la rivière sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d89	Ru de Vandy	VAN-26b	228	Décharge Sauvage	1	Présence de tontes de pelouse sur la berge
VAN-d90	Ru de Vandy	VAN-26b	228	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d91	Ru de Vandy	VAN-26b	228	Espèces invasives	1	Présence de quelques pieds de Renouée du Japon
VAN-d92	Ru de Vandy	VAN-26c	203	Décharge Sauvage	1	Présence de tontes de pelouse sur la berge
VAN-d93	Ru de Vandy	VAN-26c	203	Espèces invasives	1	Présence d'un foyer de Renouée du Japon
VAN-d94	Ru de Vandy	VAN-26d	166	Espèces invasives	1	Présence d'un foyer de Renouée du Japon
VAN-d95	Ru de Vandy	VAN-27a	447	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d96	Ru de Vandy	VAN-27a	447	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d97	Ru de Vandy	VAN-27a	447	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d98	Ru de Vandy	VAN-27a	447	Décharge Sauvage	1	Présence de tontes de pelouse sur la berge
VAN-d99	Ru de Vandy	VAN-27c	215	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d100	Ru de Vandy	VAN-27d	174	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique

VAN-d101	Ru de Vandy	VAN-27d	174	Erosion des berges	2	-
VAN-d102	Ru de Vandy	VAN-27d	174	Décharge Sauvage	1	Présence de déchets métalliques et plastiques
VAN-d103	Ru de Vandy	VAN-28a	97	Espèces invasives	1	Présence d'un foyer de Renouée du Japon
VAN-d104	Ru de Vandy	VAN-29	135	Embâcle	1	Troncs d'arbres qui limitent la continuité hydraulique et écologique

Schéma 11 : Localisation des dysfonctionnements sur la commune de Cuise-la-Motte



3.2.3.3 Listes des opérations d'entretien

Tableau 6 : Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Cuise-la-Motte

Identifiant	Commune	Description de l'entretien	Rôle attendu	Nature de l'entretien	Fréquence	Priorité			
						1	2	3	4
FLO-d1	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d76	Cuise la Motte	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle		1 500,00 €		
VAN-d77	Cuise la Motte	Gestion ripisylve	Diversité écologique améliorée	Abattage	Annuelle	2 000,00 €			
VAN-d78	Cuise la Motte	Retrait tontes de pelouse	Cours d'eau exempt de déchets	Communication du public / usagers	-	800,00 €			
VAN-d79	Cuise la Motte	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d80	Cuise la Motte	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d81	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d82	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d83	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d84	Cuise la Motte								
VAN-d85	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d86	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d87	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d88	Cuise la Motte	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle		800,00 €		
VAN-d89	Cuise la Motte	Retrait tontes de pelouse	Cours d'eau exempt de déchets	Communication du public / usagers	-	800,00 €			
VAN-d90	Cuise la Motte	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d91	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d92	Cuise la Motte	Retrait de déchets anthropiques	Cours d'eau exempt de déchets	Communication du public / usagers	-	3 000,00 €			
VAN-d93	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d94	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d95	Cuise la Motte	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d96	Cuise la Motte	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d97	Cuise la Motte	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
VAN-d98	Cuise la Motte	Retrait tontes de pelouse	Cours d'eau exempt de déchets	Communication du public / usagers	-	800,00 €			
VAN-d99	Cuise la Motte	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				
VAN-d100	Cuise la Motte	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				
VAN-d101	Cuise la Motte	Erosion de berge	Confortement d'une berge	Ttalutage + plantation			10 000,00 €		
VAN-d102	Cuise la Motte	Retrait de déchets anthropiques	Cours d'eau exempt de déchets	Communication du public / usagers	-	1 000,00 €			
VAN-d103	Cuise la Motte	Fauche et ramassage répétées	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
VAN-d104	Cuise la Motte	Suppression de l'arbre en travers	Amélioration de la continuité hydraulique et écologique	-	-	2 000,00 €			
Total					61 500,00 €	43 400,00 €	12 300,00 €	5 000,00 €	800,00 €

3.2.4 Bilan financier de l'entretien des communes de l'Oise

		Priorité			
		1	2	3	4
Total	168 300,00 €	120 200,00 €	16 300,00 €	19 000,00 €	12 800,00 €

3.3 Les communes de l'Aisne

3.3.1 Retheuil

3.3.1.1 Caractéristiques

Commune	Retheuil
Cours d'eau concernée(s)	Ru de Vandy, le Fond David, cours d'eau 01 de la commune de Taillefontaine et le ruisseau de la Plaine
Linéaire	6 023m
Fiche tronçon concernées	VAN-02b à VAN-08a PLA-01 et PLA-02 DAV-01 TAI-04 et TAI-05

3.3.1.2 Rappel des dysfonctionnements constatés

Tableau 7 : Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Retheuil

Identifiant	Cours d'eau	Tronçon	Linéaire	Type	Priorité	Commentaire(s)
ROU-d1	Cours d'eau 02 de la Rouillé	ROU-15	564	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
ROU-d2	Cours d'eau 02 de la Rouillé	ROU-15	564	Espèces invasives	1	Présence de pieds de bambou sur la berge
TAI-d04	Cours d'eau 01 de la commune de Taillefontaine	TAI-03	597	Renard d'eau sur la berge	2	

Schéma 12 : Localisation des dysfonctionnements sur la commune de Retheuil



3.3.1.3 Listes des opérations d'entretien

Tableau 8 : Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Retheuil

identifiant	Commune	Description de l'entretien	Rôle attendu	Nature de l'entretien	Fréquence	Priorité			
						1	2	3	4
ROU-d1	Retheuil	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
ROU-d2	Retheuil	Fauche et ramassage répétés	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			- €
TAI-d04	Retheuil	Maintien du débit d'étiage	Suppression des fuites du renard d'eau	Leger talutage		5 000,00 €			
Total					8 800,00 €	8 000,00 €	- €	- €	800,00 €

3.3.2 Taillefontaine

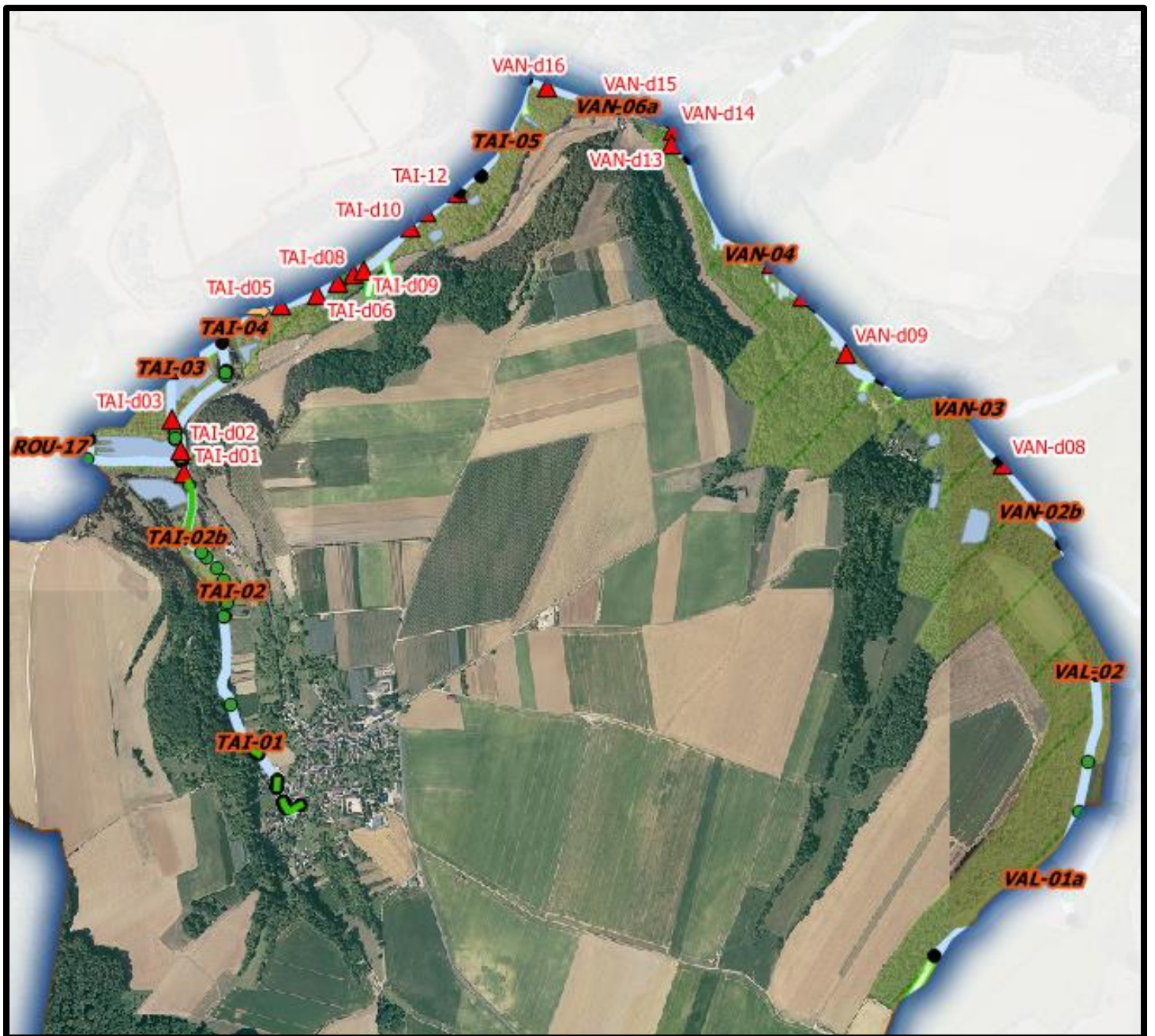
3.3.2.1 Caractéristiques

Commune	Taillefontaine
Cours d'eau concernée(s)	Ru de Vandy, cours d'eau 01 de la commune de Taillefontaine et le Ru du Marival
Linéaire	6 188m
Fiche tronçon concernées	VAL-01a / VAL-02 (en partie) VAN-02b à VAN-06a TAI-01 à TAI-05

3.3.2.2 Rappel des dysfonctionnements constatés

Tableau 9 : Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Taillefontaine

Identifiant	Cours d'eau	Tronçon	Type	Priorité	Commentaire(s)
VAN-d08	Ru de Vandy	VAN-02b	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d09	Ru de Vandy	VAN-04	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d12	Ru de Vandy	VAN-04	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d13	Ru de Vandy	VAN-04	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d14	Ru de Vandy	VAN-04	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d16	Ru de Vandy	VAN-06	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
TAI-d01	Cours d'eau 01 de la commune de TailleFontaille	TAI-02	Espèces invasives	1	Un foyer de Renouée du Japon à proximité d'un ouvrage
TAI-d02	Cours d'eau 01 de la commune de TailleFontaille	TAI-03	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
TAI-d03	Cours d'eau 01 de la commune de TailleFontaille	TAI-03	Décharge Sauvage	1	Présence de déchets métalliques (bidons, ...)
TAI-d05	Cours d'eau 01 de la commune de TailleFontaille	TAI-04	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
TAI-d06	Cours d'eau 01 de la commune de TailleFontaille	TAI-04	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
TAI-d07	Cours d'eau 01 de la commune de TailleFontaille	TAI-04	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
TAI-d08	Cours d'eau 01 de la commune de TailleFontaille	TAI-04	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
TAI-d09	Cours d'eau 01 de la commune de TailleFontaille	TAI-04	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
TAI-d10	Cours d'eau 01 de la commune de TailleFontaille	TAI-04	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
TAI-d12	Cours d'eau 01 de la commune de TailleFontaille	TAI-04	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique



3.3.2.3 Listes des opérations d'entretien

Tableau 10 : Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Taillefontaine

identifiant	Commune	Description de l'entretien	Rôle attendu	Nature de l'entretien	Fréquence	Priorité			
						1	2	3	4
VAN-d08	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	- €
VAN-d09	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d12	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d13	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d14	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
VAN-d15	Taillefontaine	Création de clôtures et d'un abreuvoir	Lutte contre l'érosion Protection de la berge et de la qualité de l'eau Limitation du piétinement animal	-		4 000,00 €			
VAN-d16	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
TAI-d01	Taillefontaine	Fauche et ramassage répétés	Lutte contre la Renouée du Japon	Fauche et ramassage répétés 3 fois par an	3 fois par an	3 000,00 €			
TAI-d02	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
TAI-d03	Taillefontaine	Retrait de déchets anthropiques	Cours d'eau exempt de déchets	Communication du public / usagers	-	1 000,00 €			
TAI-d05	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
TAI-d06	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
TAI-d07	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
TAI-d08	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
TAI-d09	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
TAI-d10	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00 €
TAI-d12	Taillefontaine	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00 €	
Total					20 000,00 €	8 000,00 €	- €	4 000,00 €	8 000,00 €

3.3.3 Vivières

3.3.3.1 Caractéristiques

Commune	Vivière
Cours d'eau concernée(s)	Ru de Vandy et le Ru du Marival
Linéaire	4 723m
Fiche tronçon concernées	VAL-01a à VAL-03 et VAN-01a à VAN-02a

3.3.3.2 Rappel des dysfonctionnements constatés

Tableau 11 : Liste des dysfonctionnements nécessitant un entretien ou une surveillance sur la commune de Vivière

Identifiant	Cours d'eau	Tronçon	Type	Priorité	Commentaire(s)
VAN-d01	Ru du Vandy	VAN-01b	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d02	Ru du Vandy	VAN-01b	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d03	Ru du Vandy	VAN-01b	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d04	Ru du Vandy	VAN-01b	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d05	Ru du Vandy	VAN-01c	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d06	Ru du Vandy	VAN-01c	Embâcle	3	Troncs d'arbres sans influence sur la continuité hydraulique et écologique
VAN-d07	Ru du Vandy	VAN-01b	Embâcle	4	Branches sans influence sur la continuité hydraulique et écologique

Schéma 14 : Localisation des dysfonctionnements sur la commune de Vivière



3.3.3.3 Listes des opérations d'entretien

Tableau 12 : Récapitulatifs de l'entretien sur la commune de Vivière

Identifiant	Commune	Description de l'entretien	Rôle attendu	Nature de l'entretien	Fréquence	Priorité			
						1	2	3	4
VAN-d01	Vivière	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00
VAN-d02	Vivière	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00
VAN-d03	Vivière	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00	-
VAN-d04	Vivière	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00
VAN-d05	Vivière	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00	-
VAN-d06	Vivière	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle			1 000,00	-
VAN-d07	Vivière	Suivi de l'évolution de l'embâcle	Pérennisation de la continuité hydraulique et écologique	Surveillance et/ou entretien manuel	Annuelle				800,00
Total					6 200,00 €	- €	- €	3 000,00 €	3 200,00 €

3.3.4 Bilan financier des communes de l'Aisne

TOTAL	Priorité			
	1	2	3	4
35 000,00 €	16 000,00 €	- €	7 000,00 €	12 000,00 €

3.4 Bilan financier de l'entretien global du ru de Vandy et de ses affluents

TOTAL	Priorité			
	1	2	3	4
203 300,00 €	136 200,00 €	16 300,00 €	26 000,00 €	24 800,00 €

Le programme de restauration

Ce programme des restaurations comprend :

- Des renaturations de berges actuellement érodées ou protégées par des aménagements vétustes ou inadaptés qui pourront bénéficier d'une renaturation de berge en génie végétal.

Les berges artificielles (maçonnées ou autres) en bon état et protégeant des infrastructures ne font pas l'objet de proposition.

- Des opérations de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages infranchissables. Parmi les 44 ouvrages infranchissables, 6 d'entre eux ont été décrits de manière plus détaillée.

4.1 Les renaturations de berges

Ces opérations n'ont pas de caractère d'urgence. Aucune infrastructure n'est menacée à court ou moyen terme.

4.1.1 Les communes de l'Oise

ID Tronçon	Commune	Cours d'eau	Linéaire (m)	Rive gauche	Rive droite	Type	Hauteur (cm)	Etat	Commentaire	Proposition d'actions	Coût estimé (€HT)
VAN-09a	Chelles	Ru du Vandy	15	x		Pierres maçonnées	-	Mauvais	Aucun usage	Retrait et évacuation	5 000,00 €
VAN-09c	Chelles	Ru du Vandy	25		x	Banquette maçonnée	-	Moyen	Le remplacement causerait plus de désagréments que sa présence	Confortement des maçonneries	1 000,00 €
VAN-09d	Chelles	Ru du Vandy	38	x	x	Pierres maçonnées	180 à 190	moyen	Le remplacement causerait plus de désagréments que sa présence	Confortement des maçonneries	3 000,00 €
VAN-11	Chelles	Ru du Vandy	70	x	x	Briques et agglomérés maçonnées	-	Mauvais	Résidu de protection de berge en taule en aval (rive gauche) sur 2m	Confortement des maçonneries	2 000,00 €
VAN-12a	Chelles	Ru du Vandy	25		x	Pierres maçonnées	-	Mauvais	Plus aucune fonctionnalité	Confortement en génie végétal	10 000,00 €
VAN-14a	Chelles	Ru du Vandy	20		x	Pierres maçonnées	-	Mauvais	Plus aucune fonctionnalité	Confortement en génie végétal	10 000,00 €
VAN-17a	Saint Etienne Roilaye	Ru du Vandy	20	x		Taule et Bois	-	Mauvais	Résidus sur deux secteurs : Taule : sur 5m	Suppression	3 000,00 €
VAN-17b	Saint Etienne Roilaye	Ru du Vandy	10		x	Bois	-	Mauvais	Résidus	Suppression	3 000,00 €
VAN-18a	Cuise la Motte	Ru du Vandy	34	x	x	Pierres maçonnées	200cm en RG et 75cm en	Moyen	Présence de Renouées du Japon	Présence de Renouées du Japon	200,00 €
VAN-24a	Cuise la Motte	Ru du Vandy	58	x	x	Pierres maçonnées	-	Mauvais	Présence de Renouées du Japon	Présence de Renouées du Japon	200,00 €
VAN-19	Cuise la Motte	Ru du Vandy	10		x	Taule	-	Mauvais	Résidus	Suppression	3 000,00 €
VAN-25	Cuise la Motte	Ru du Vandy	40	x	x	Taule et pierres maçonnées	-	Mauvais	Résidus	Suppression	3 000,00 €
VAN-26a	Cuise la Motte	Ru du Vandy	5		x	Bois	-	Mauvais	Résidus	Suppression	3 000,00 €
VAN-26b	Cuise la Motte	Ru du Vandy	15		x	Pierres maçonnées	-	Moyen	Le remplacement causerait plus de désagréments que sa présence	Confortement des maçonneries	4 000,00 €
VAN-26c	Cuise la Motte	Ru du Vandy	10		x	Bois	-	Mauvais	Résidus	Suppression	3 000,00 €
VAN-27a	Cuise la Motte	Ru du Vandy	30	x	x	Taule / Pierres maçonnées / Bois	-	Mauvais	Résidus	Suppression	5 000,00 €
VAN-27c	Cuise la Motte	Ru du Vandy	15		x	Taule	-	Mauvais	Résidus sur deux secteurs	Suppression	4 000,00 €
VAN-27d	Cuise la Motte	Ru du Vandy	20	x	x	Pierres maçonnées	-	Moyen	Autour de l'ouvrage	Confortement des maçonneries	5 000,00 €
										TOTAL € HT	69 800,00 €

4.1.2 Les communes de l'Aisne

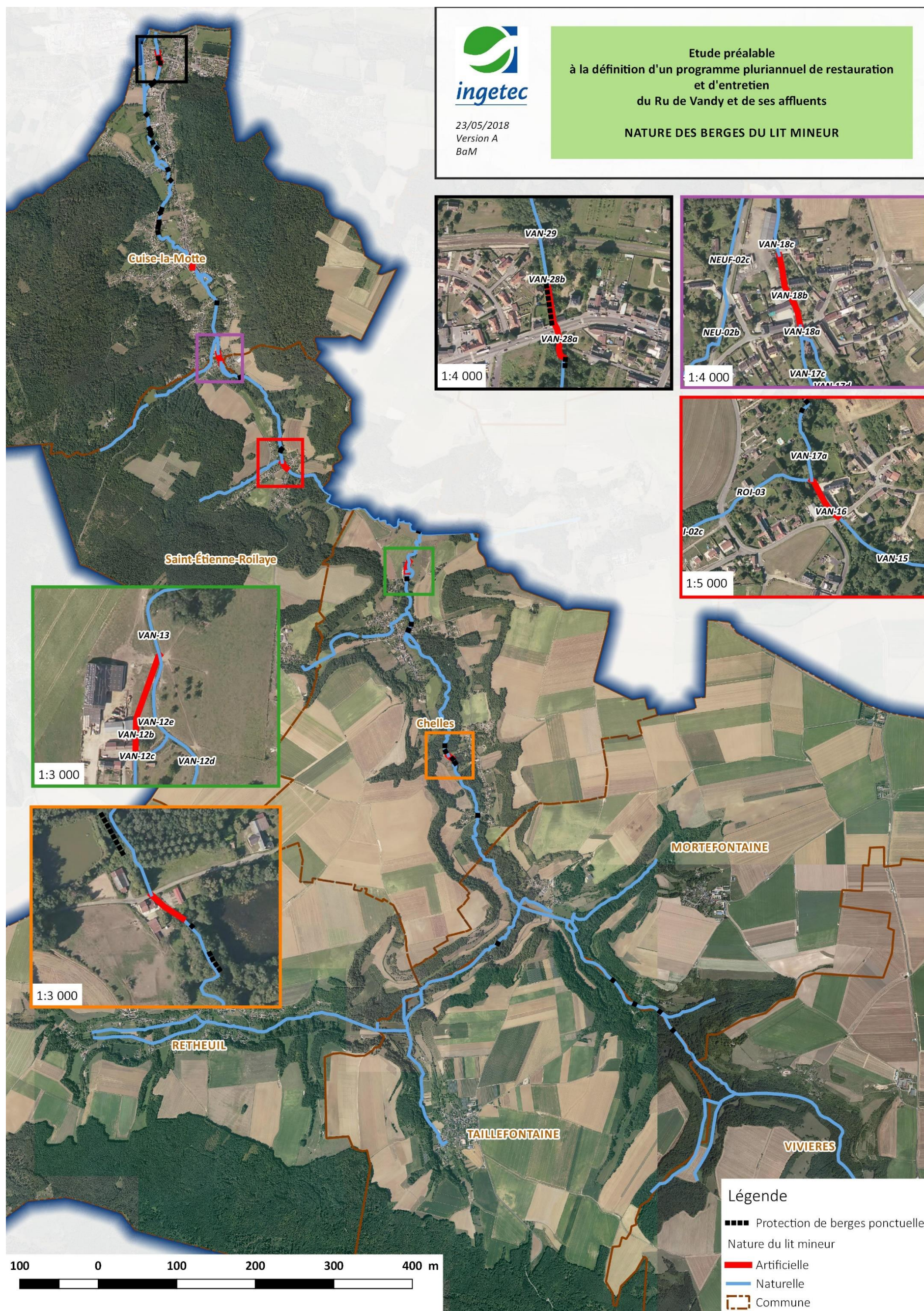
TAI-05	Taillefontaine	Cours d'eau 01 de la commune de Taillefontaine	20		x	Taule	-	Mauvais	Résidus	Confortement en génie végétal	10 000,00 €
VAN-02b	Taillefontaine	Ru du Vandy	25	x		Palplanche	-	Mauvais	Résidus	Confortement en génie végétal	15 000,00 €
VAN-03	Mortefontaine	Ru du Vandy	10		x	Palplanche	-	Mauvais	Résidu sur deux secteurs	Confortement en génie végétal	30 000,00 €
										TOTAL € HT	55 000,00 €

4.1.3 Bilan global des renaturations des berges

TOTAL € HT	124 800,00 €
-------------------	---------------------

4.1.4 Localisation des opérations de renaturation des berges

Schéma 15 : Localisation des renaturations des berges



4.2 La restauration de la continuité écologique

4.2.1 Chelles

4.2.1.1 ROE13779 - code VAN-o13 - moulin Berogne

Cet ouvrage référencé au ROE situé en amont du moulin de Berogne est partiellement détruit et ne constitue plus un obstacle à la continuité écologique.



4.2.1.2 ROE41472 Moulin de Brunehaut

Ce moulin est constitué de 5 ouvrages répartis sur les bras usinier, de décharge et le bief.



Ce site fait l'objet d'une fiche proposant des scénarios d'intervention.

4.2.1.3 ROE13794 Moulin de Vichelles

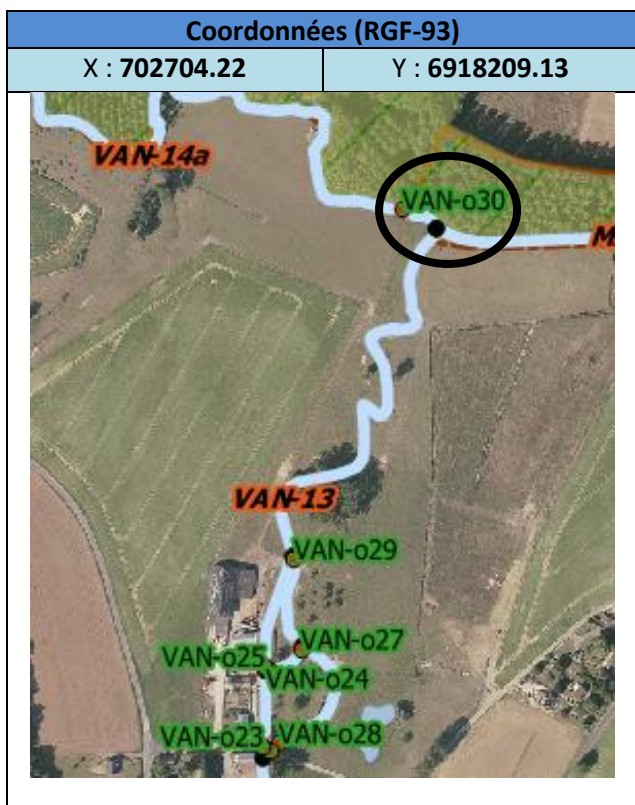
Ce moulin est constitué de 4 ouvrages répartis sur les bras usinier, de décharge et le bief. Un ouvrage non franchissable se situe en amont du site, sous la route d'accès.



Ce site fait l'objet d'une fiche proposant des scénarios d'intervention.

4.2.1.4 Van o30

Ce seuil fait obstacle à la continuité écologique pour une hauteur de chute de 40 cm sur 2m de large. Une recharge alluviale à l'aval en formant des pré barrages permettrait de résoudre la continuité.

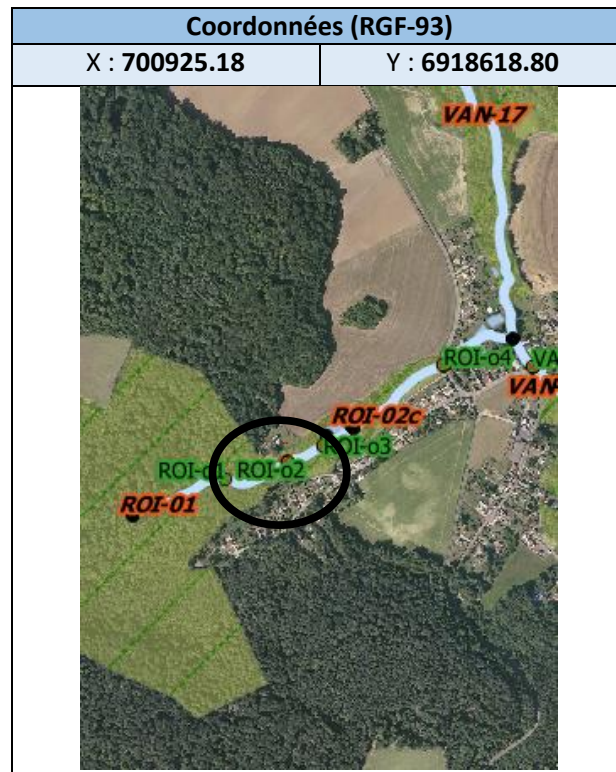


Vue Aval

4.2.2 Saint-Etienne-Roilaye

4.2.2.1 ROI-o2

Cette buse de diamètre 400mm n'est pas implantée correctement. Il convient de refaire l'ouvrage afin de supprimer la chute.



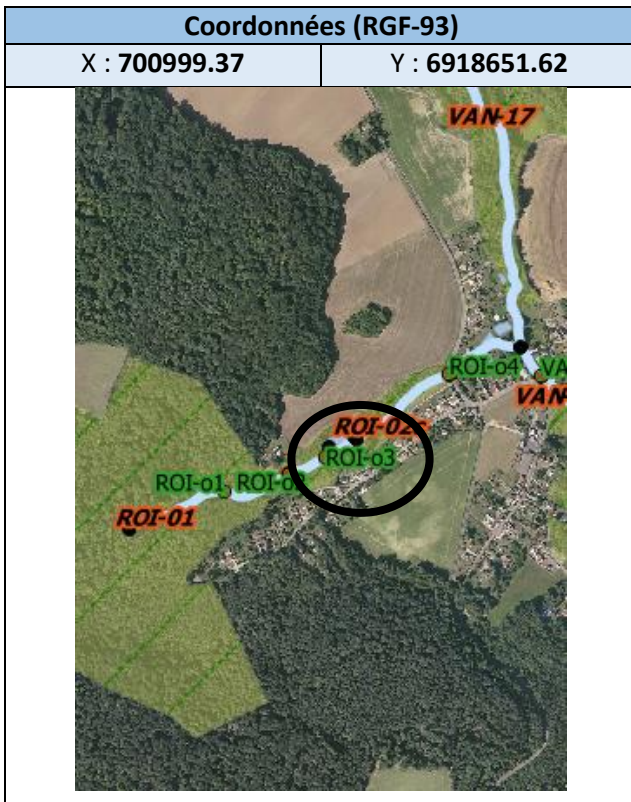
Vue Amont



Vue Aval

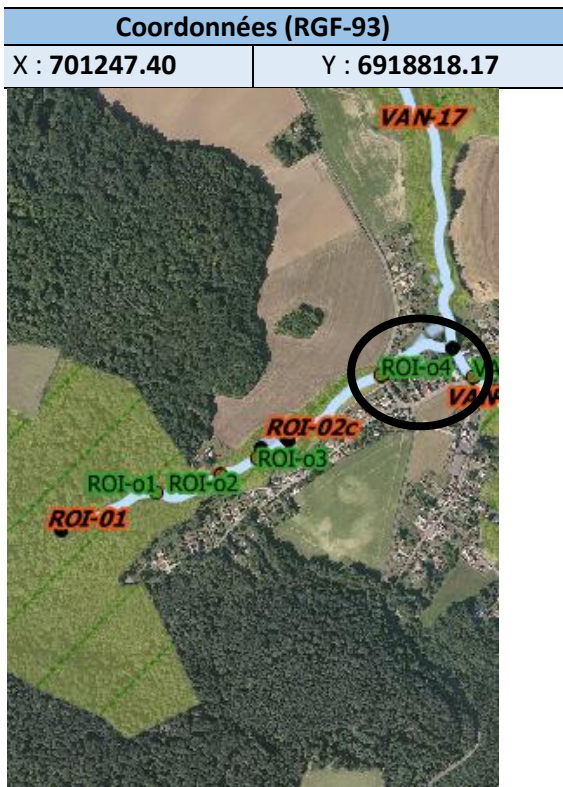


4.2.2.2 ROI-o3



Cette vanne a été installée récemment. Son simple retrait permettrait de rendre le ru franchissable. Pour satisfaire le besoin de pompage, le propriétaire pourra en faire la demande officiellement.

4.2.2.3 ROI-o4

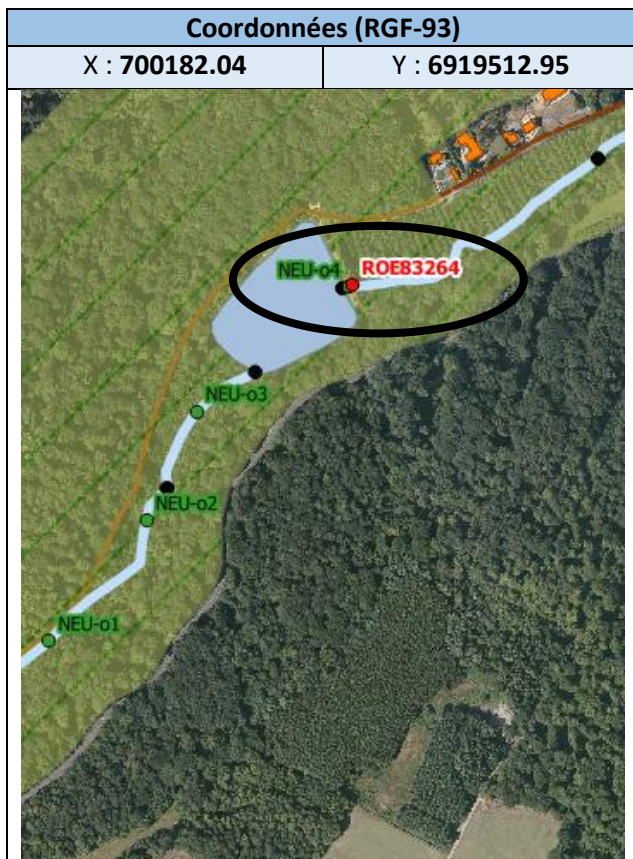


La retenue en amont de l'ouvrage est végétalisée avec un risque de colmatage. L'aval de l'ouvrage crée une petite chute. La restructuration de l'ouvrage permettrait de le rendre franchissable.

4.2.2.4 NEU-02 et 03

Les chutes sont créées par les racines des arbres. Ces obstacles naturels ne sont donc pas à traiter.

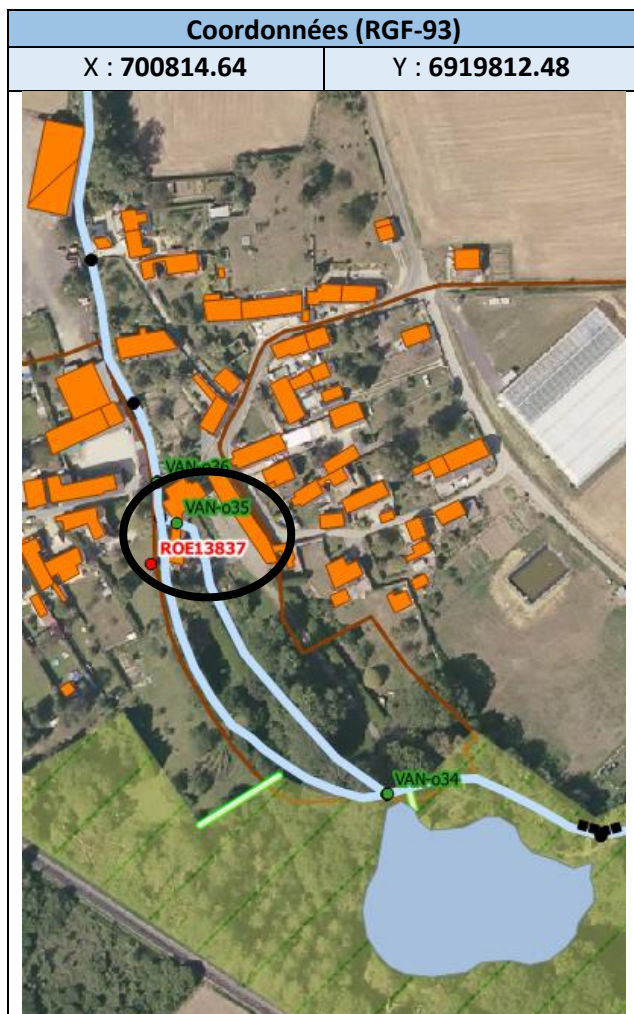
4.2.2.5 ROE83264 NEU-o4



Cet ouvrage se situe à l'aval de l'étang de pêche. La totalité du ru passe dans cet étang, la continuité est impossible à rétablir.

4.2.3 Cuise-la-Motte

4.2.3.1 ROE13837 VAN-o34 et o35 - Moulin de Génancourt



Le moulin de Génancourt est en très bon état. Il semble que la seule possibilité d'assurer la continuité écologique serait d'installer une passe à poisson, soit sur l'ouvrage lui-même, soit sur la vanne de décharge. Une étude spécifique est nécessaire.

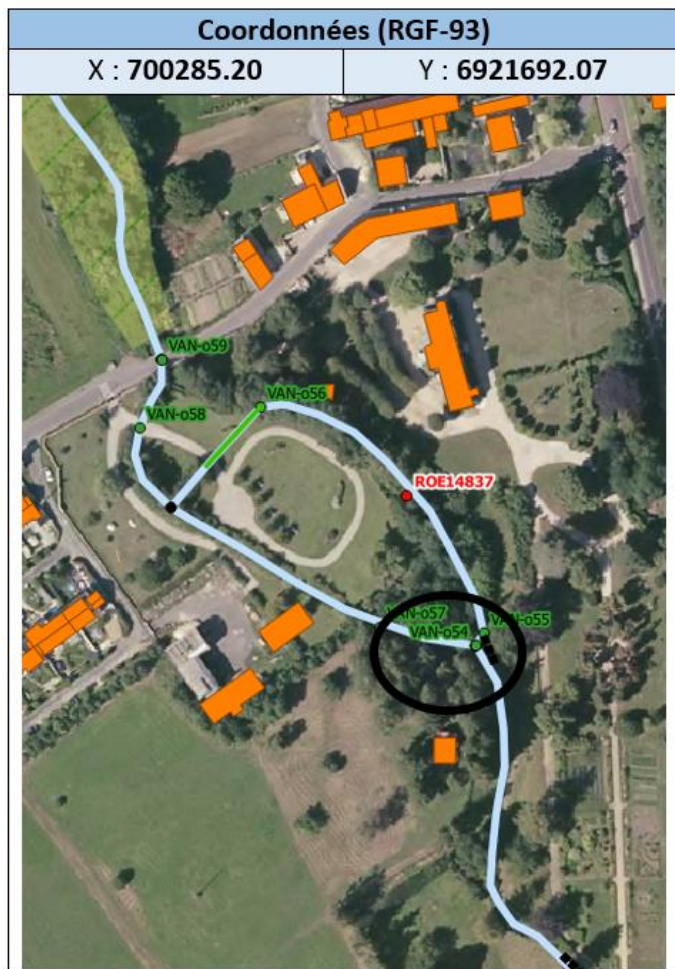
4.2.3.2 ROE14853 VAN-o39 et o45 Moulin du Tileul



Le moulin de Génancourt est en très bon état. Une étude spécifique est nécessaire pour étudier les possibilités de rétablir la continuité écologique.

Ce projet fait l'objet d'une fiche détaillée présentée ci-après.

4.2.3.3 ROE 14837 – VAN o54 à o57 - Château de Cuise la Motte



Ce projet fait l'objet d'une fiche détaillée présentée ci-après.

4.2.3.4 ROE 13992 – VAN o61 - Moulin à huile Fréminet



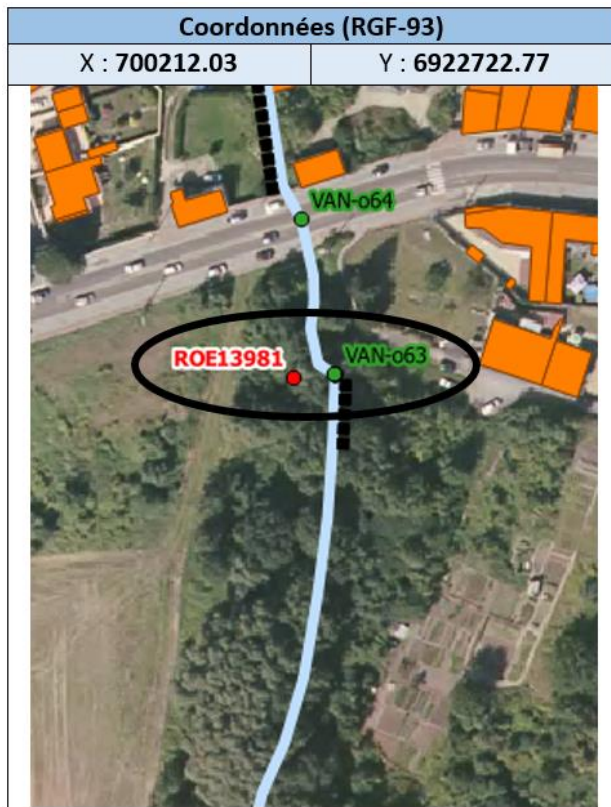
Ce projet fait l'objet d'une fiche détaillée présentée ci-après. Le propriétaire avait déjà fait des démarches lors de notre visite en 2017.

4.2.3.5 ROE91223 – VAN o62



Ce projet doit faire l'objet d'une étude pour déterminer les conditions de son arasement ou de la mise e place d'une rampe en enrochement pour compenser le dénivelé et conserver les niveaux à l'amont.

4.2.3.6 ROE13981– VAN o63



Ce projet fait l'objet d'une fiche détaillée présentée ci-après.

4.2.4 Bilan des actions sur les communes de l'Oise

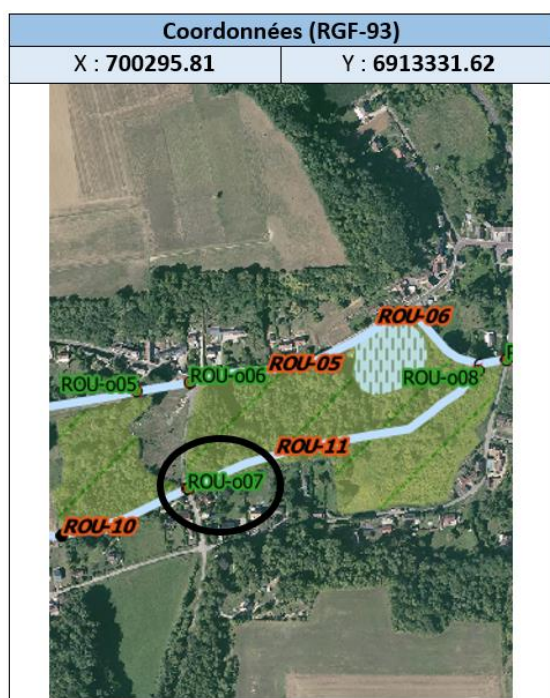
Commune	Cours d'eau	ROE	Code	Scénario 1	Scénario 2
Chelles	Ru de Vandy	ROE13779	VAN-o13	- €	
		ROE41472	VAN-o14 à o18	200 000,00 €	100 000,00 €
		ROE13794	VAN-o22 à o28	200 000,00 €	
			VAN-o30	5 000,00 €	
Saint Etienne Roilaye	Ru de Roilaye		ROI-o02	10 000,00 €	
			ROI-o03	500,00 €	
			ROI-o04	5 000,00 €	
	Ru de Neufontaines		NEU-o2 et o3	- €	
			NEU-o4	- €	
			NEU-o4		
Cuisse la Motte	Ru de Vandy	ROE13837	VAN-o34 à VAN-o35	200 000,00 €	
		ROE14853	VAN-o39 à VAN-o45	200 000,00 €	
		ROE 14837	VAN-o54 à o57	300 000,00 €	150 000,00 €
		ROE13992	VAN-o61	300 000,00 €	150 000,00 €
		ROE91223	VAN o62	50 000,00 €	120 000,00 €
		ROE13981	VAN o63	70 000,00 €	
			TOTAL € HT	1 540 500,00 €	520 000,00 €

4.3 Les communes de l'Aisne

4.3.1 Retheuil

4.3.1.1 ROU-o07

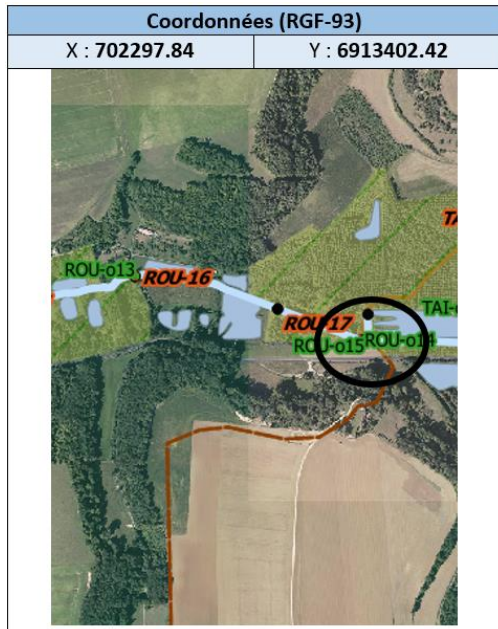
Cet ouvrage cadre est en mauvais état et n'assure pas la continuité écologique.



Son aménagement ou remplacement nécessite une étude spécifique.

4.3.1.2 ROU-o14

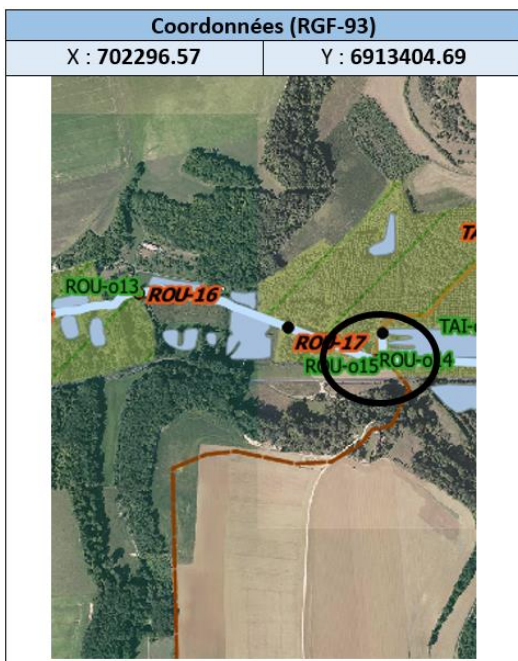
La vanne levante et en mauvais état et présente un renard d'eau sur la rive droite. Sa réfection nécessite une étude spécifique.



Son remplacement nécessite une étude spécifique.

4.3.1.3 ROU-o15

La vanne levante et en mauvais état.

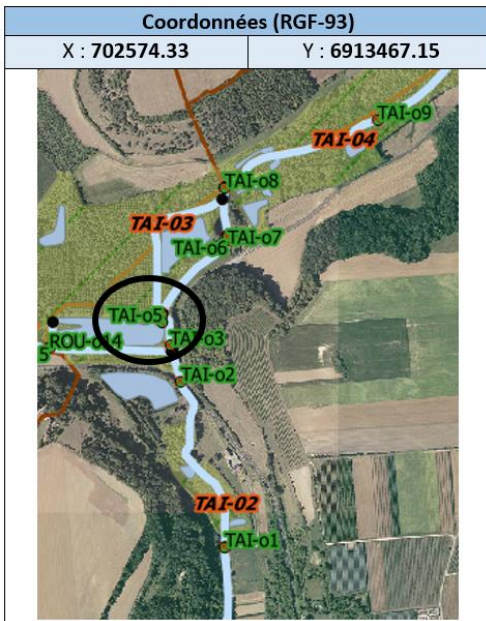


Son remplacement nécessite une étude spécifique.

4.3.2 Taillefontaine

4.3.2.1 TAI-o4

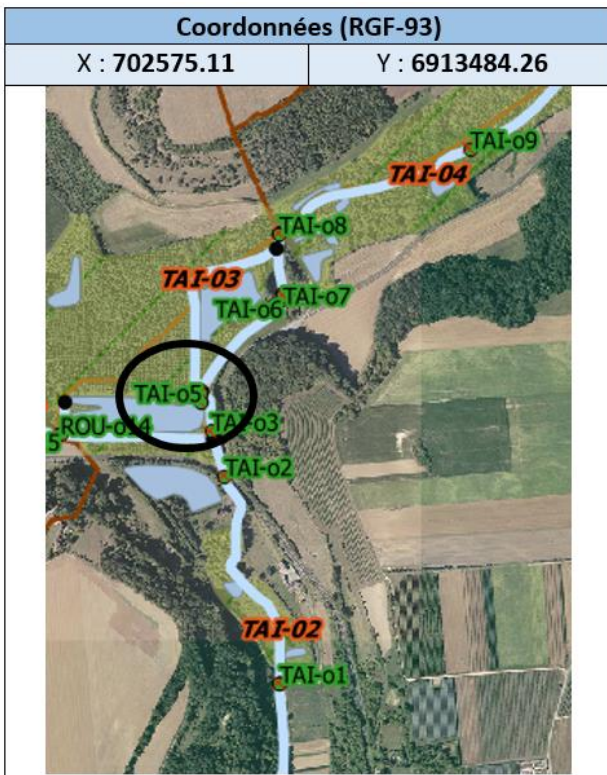
La vanne levante est en bon état.



Les conditions pour le rendre franchissable nécessitent une étude spécifique.

4.3.2.2 TAI-o5

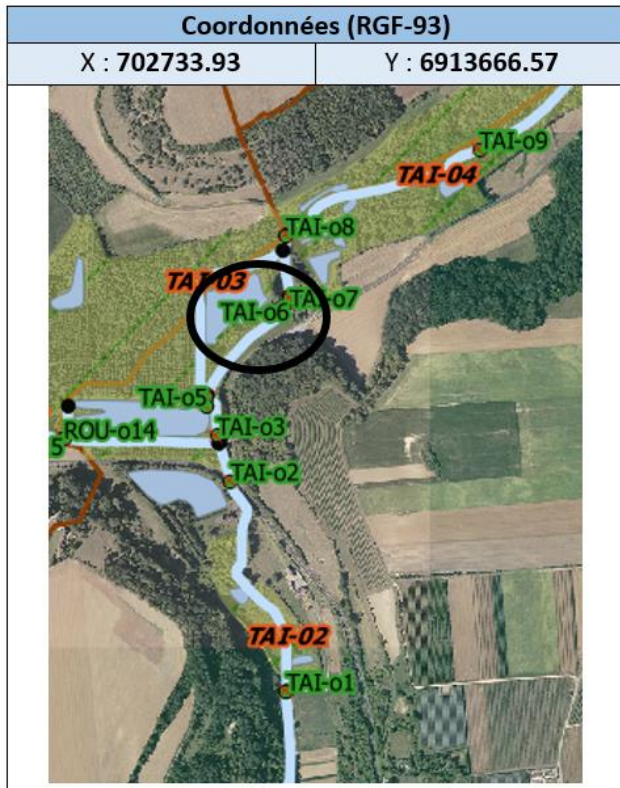
La vanne levante est en état moyen.



Les conditions pour le rendre franchissable nécessitent une étude spécifique.

4.3.2.3 TAI-o6

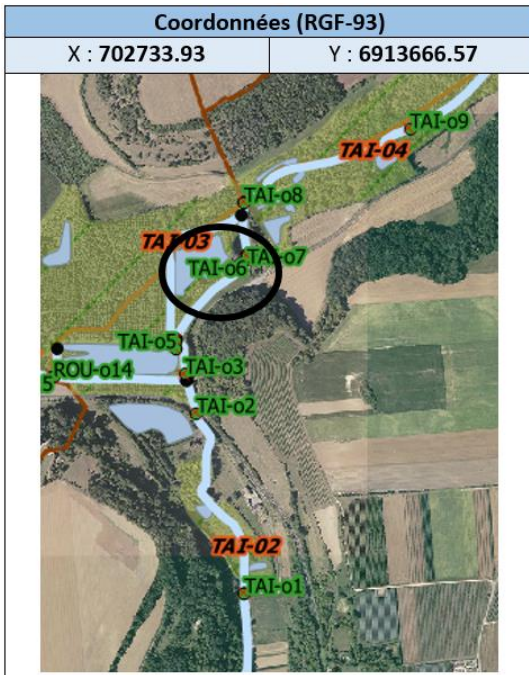
La vanne levante est en bon moyen.



Les conditions pour le rendre franchissable nécessitent une étude spécifique.

4.3.2.4 TAI-o7

Cet ouvrage est une buse d'alimentation du moulin.

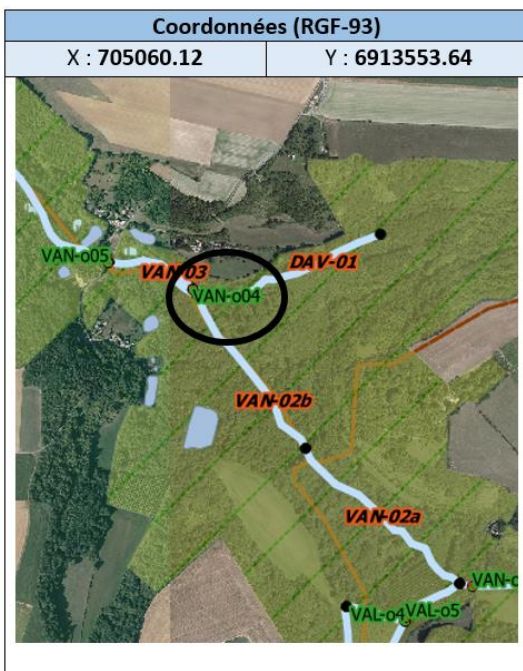


Les conditions pour le rendre franchissable nécessitent une étude spécifique.

4.3.3 Mortefontaine

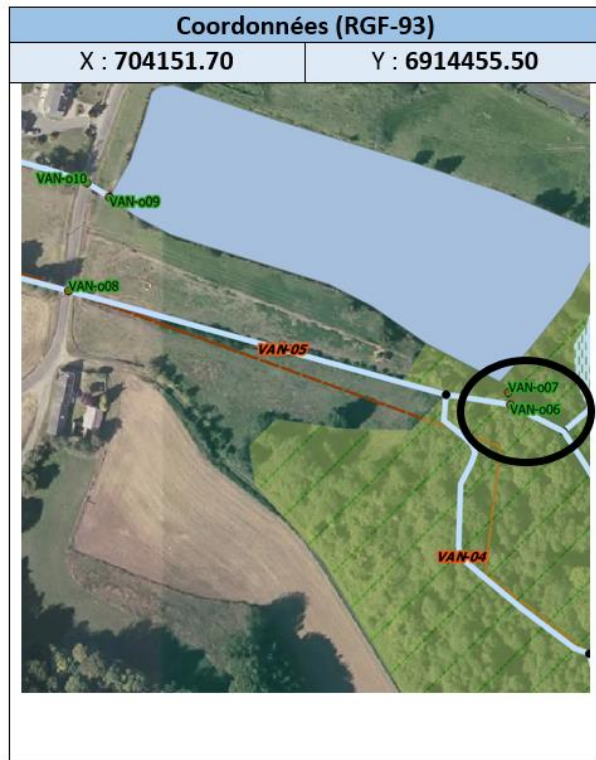
4.3.3.1 VAN-o04

Cette vanne levante n'a plus de fonctionnalité. Son démantèlement ne pose pas de dysfonctionnement.



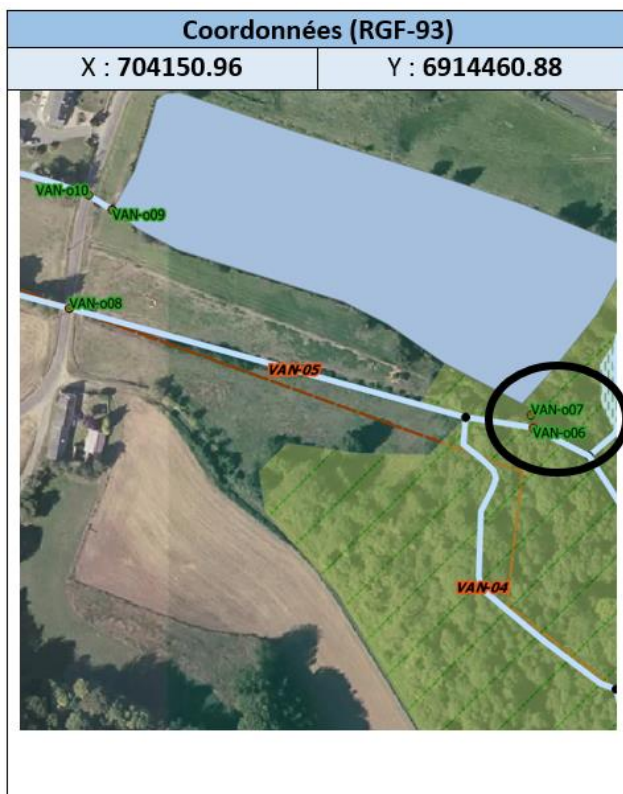
4.3.3.2 VAN-o06

Cette vanne levante n'a plus de fonctionnalité. Son démantèlement ne pose pas de dysfonctionnement.



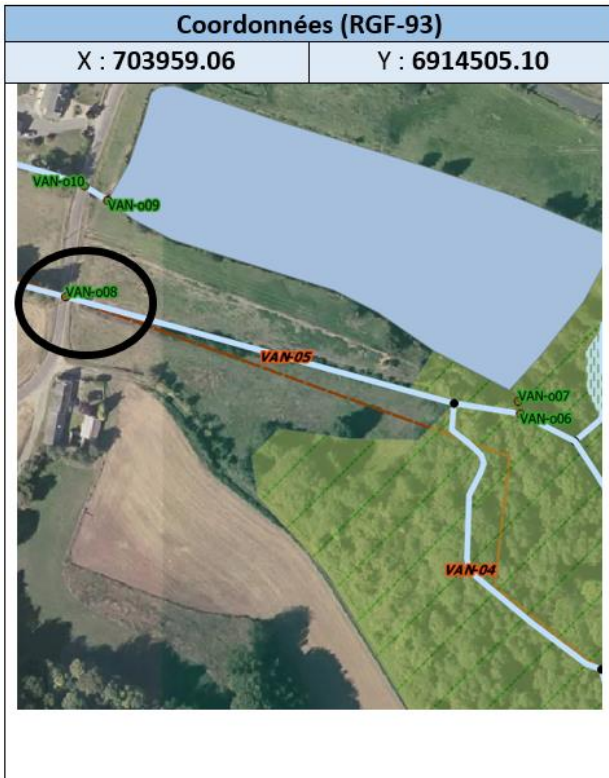
4.3.3.3 VAN-o07

Cette vanne levante permet l'alimentation de l'étang. Son franchissement nécessite une étude spécifique.



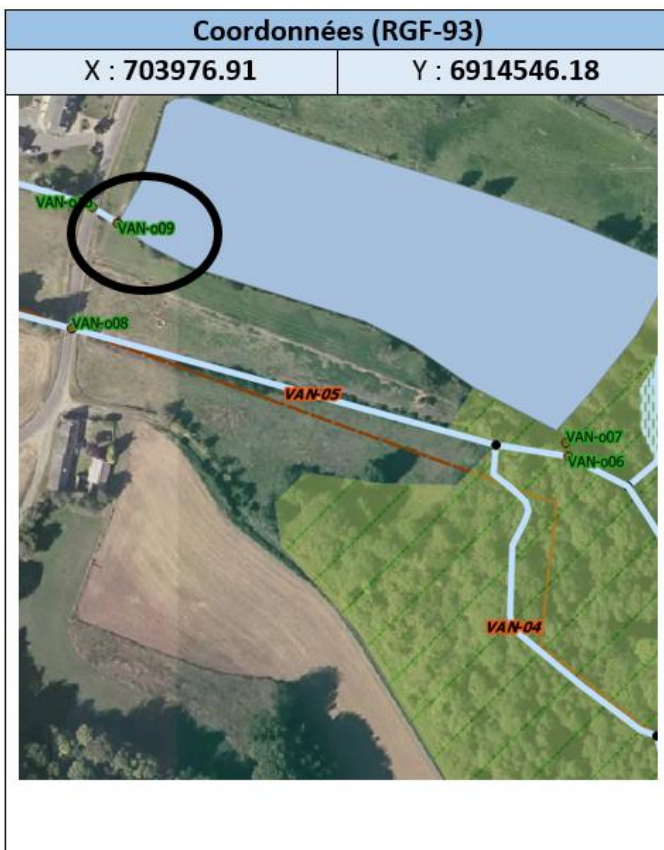
4.3.3.4 VAN-o08

Ce ponceau en mauvais état nécessite une réfection et la pose de blocs à l'aval pour former des pré barrages.



4.3.3.5 VAN-o09

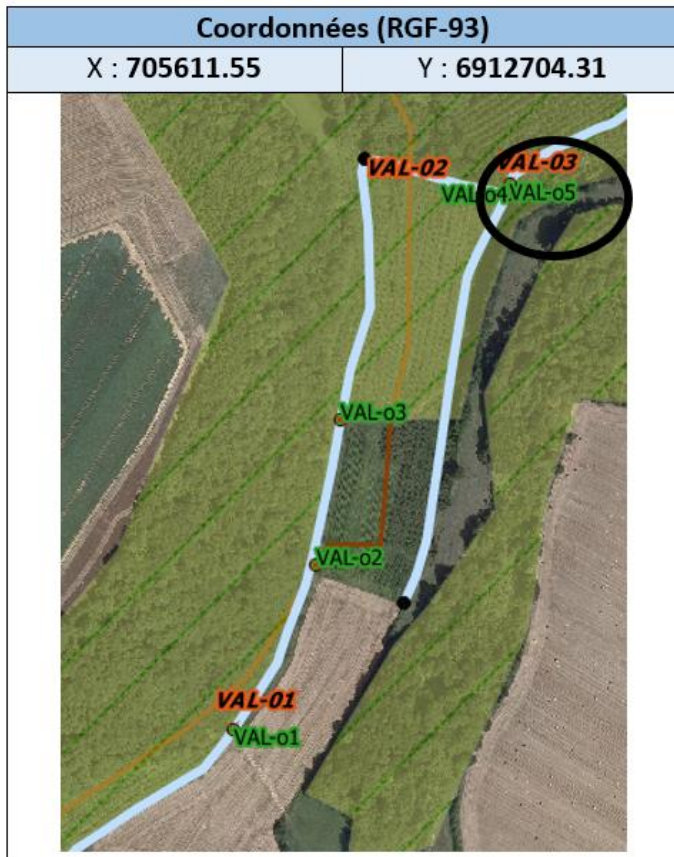
Cet ouvrage nécessite de vérifier la fonctionnalité d'alimentation de l'étang.



4.3.4 Vivières

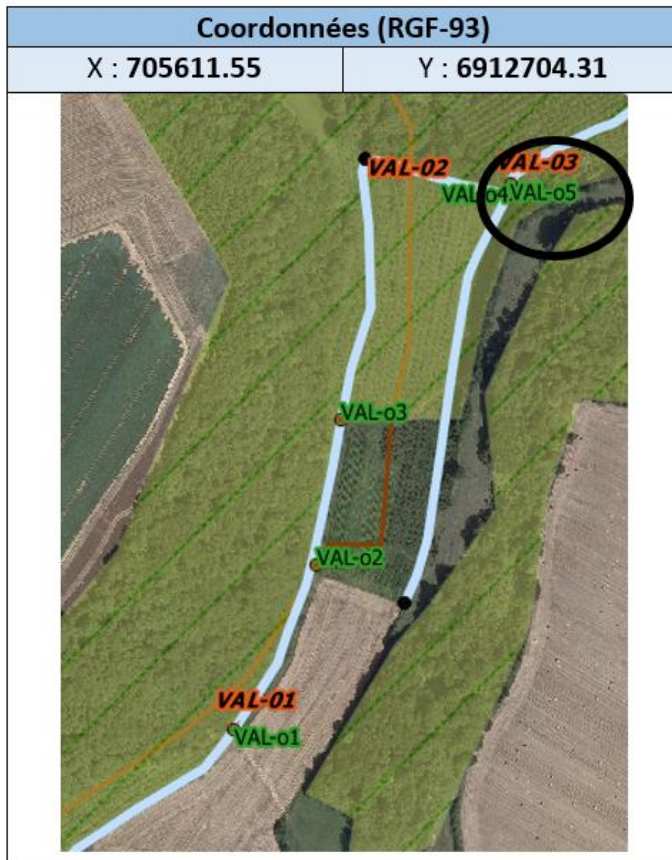
4.3.4.1 VAL-o5

Cette buse de diamètre 400 crée une chute de 20cm. La franchissabilité de cet aménagement pourrait être assurée en apportant quelques blocs en aval.



4.3.4.2 VAN-o02

Cette buse de diamètre 400 n'assure que partiellement la continuité écologique. La franchissabilité de cet aménagement pourrait être assurée en apportant quelques blocs en aval.



4.3.5 Bilan des actions sur les communes de l'Aisne

Commune	Cours d'eau	ROE	Code	Scénario 1	Scénario 2
Retheuil	Cours d'eau de la Rouillé		ROU-o07	70 000,00 €	
	Cours d'eau de la Rouillé		ROU-o14	30 000,00 €	
	Cours d'eau de la Rouillé		ROU-o14	30 000,00 €	
Taillefontaine	Cours d'eau de Taillefontaine		TAI-o4	30 000,00 €	
			TAI-o5	30 000,00 €	
			TAI-o6	30 000,00 €	
			TAI-o6	30 000,00 €	
Mortefontaine			VAN-o04	5 000,00 €	
			VAN-o06	5 000,00 €	
			VAN-o06	30 000,00 €	
			VAN-o08	25 000,00 €	
			VAN-o08	50 000,00 €	
Vivières			VAL-o5	5 000,00 €	
			VAN-02	5 000,00 €	
TOTAL € HT				375 000,00 €	- €

4.3.6 Bilan des actions sur l'ensemble des communes (Liste 2 et non inscrits)

TOTAL € HT	1 915 500,00 €	895 000,00 €
-------------------	----------------	--------------

4.3.7 Bilan des actions sur le ru de Vandy (Liste 2)

4.3.7.1 Communes de l'Oise

Commune	Cours d'eau	ROE	Code	Scénario 1	Scénario 2
Chelles	Ru de Vandy	ROE13779	VAN-o13	- €	
		ROE41472	VAN-o14 à o18	200 000,00 €	100 000,00 €
		ROE13794	VAN-o22 à o28	200 000,00 €	
			VAN-o30	5 000,00 €	
Cuise la Motte	Ru de Vandy	ROE13837	VAN-o34 à VAN-o35	200 000,00 €	
		ROE14853	VAN-o39 à VAN-o45	200 000,00 €	
		ROE 14837	VAN-o54 à o57	300 000,00 €	150 000,00 €
		ROE13992	VAN-o61	300 000,00 €	150 000,00 €
		ROE91223	VAN o62	50 000,00 €	120 000,00 €
		ROE13981	VAN o63	70 000,00 €	
TOTAL € HT				1 525 000,00 €	520 000,00 €

4.3.7.2 Communes de l'Aisne

Commune	Cours d'eau	ROE	Code	Scénario 1	Scénario 2
Mortefontaine	Ru de Vandy		VAN-o04	5 000,00 €	
			VAN-o06	5 000,00 €	
			VAN-o06	30 000,00 €	
			VAN-o08	25 000,00 €	
			VAN-o08	50 000,00 €	
Vivières	Ru de Vandy		VAN-02	5 000,00 €	
TOTAL € HT				120 000,00 €	- €

4.3.7.3 Rétablissement de la continuité écologique liste 2 global

Commune	Cours d'eau	ROE	Code	Scénario 1	Scénario 2
Chelles	Ru de Vandy	ROE13779	VAN-o13	- €	
		ROE41472	VAN-o14 à o18	200 000,00 €	100 000,00 €
		ROE13794	VAN-o22 à o28	200 000,00 €	
			VAN-o30	5 000,00 €	
Cuise la Motte	Ru de Vandy	ROE13837	VAN-o34 à VAN-o35	200 000,00 €	
		ROE14853	VAN-o39 à VAN-o45	200 000,00 €	
		ROE 14837	VAN-o54 à o57	300 000,00 €	150 000,00 €
		ROE13992	VAN-o61	300 000,00 €	150 000,00 €
		ROE91223	VAN o62	50 000,00 €	120 000,00 €
		ROE13981	VAN o63	70 000,00 €	
Mortefontaine	Ru de Vandy		VAN-o04	5 000,00 €	
			VAN-o06	5 000,00 €	
			VAN-o06	30 000,00 €	
			VAN-o08	25 000,00 €	
			VAN-o08	50 000,00 €	
Vivières	Ru de Vandy		VAN-02	5 000,00 €	
TOTAL € HT				1 645 000,00 €	520 000,00 €

5

Fiches actions

Fiche action n°1

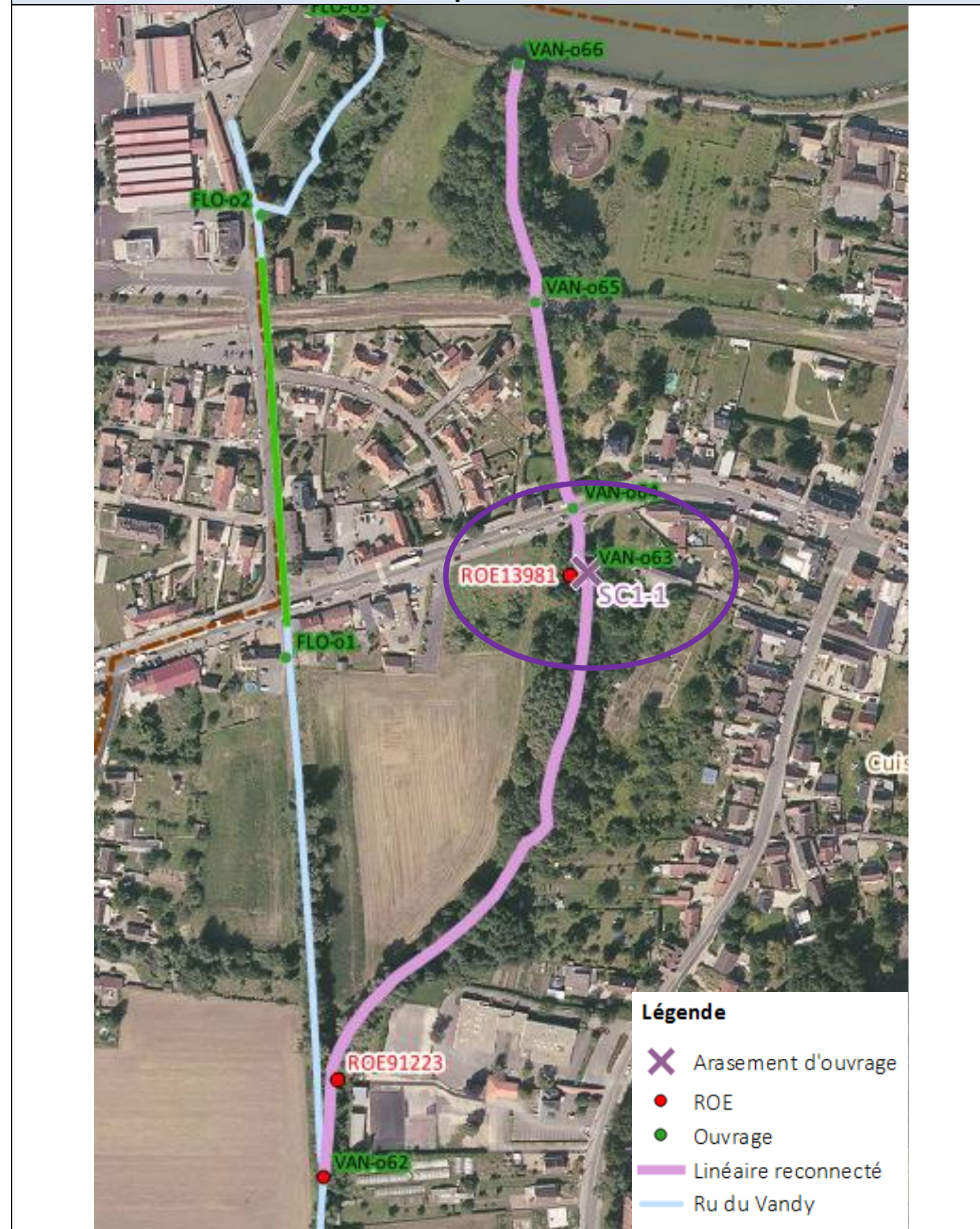
Ouvrage(s) concerné(s)	Identifiant	VAN-o63
	Tronçon	VAN-27
	Commune	Cuise la Motte
	ROE	ROE13981
	Type d'ouvrage	Chute
	Caractéristique(s)	Hauteur : 220cm Largeur : 200cm
	Etat de(s) l'ouvrage(s)	Moyen
Coordonnées (RGF-93)	X : 700 212.03m Y : 6 922 722.77m	



Préconisation(s) d'action(s)

Opération	Etude :
	<ul style="list-style-type: none"> Levés topographiques Maîtrise d'œuvre
Rôle attendu	Travaux :
	<ul style="list-style-type: none"> Travaux préparatoires (abattage, accès) Démolition des maçonneries et ventelleries Evacuation des matériaux impropres Remise en état du site
	Reconnexion du Ru de Vandy depuis son embouchure à l'Aine sur 1 740m (jusqu'à l'ouvrage VAN-o62).
	Coût

Localisation des préconisations d'actions

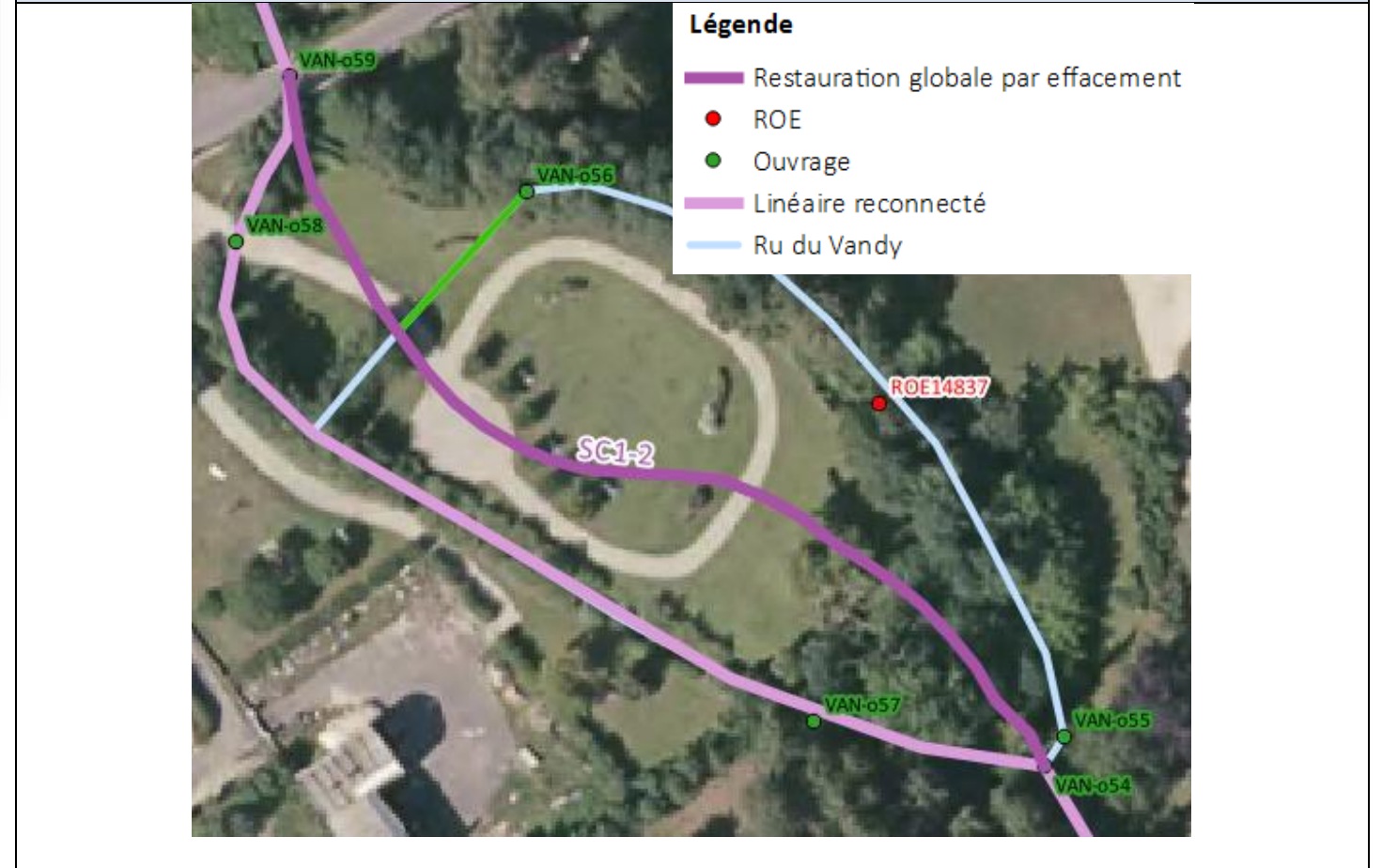


Fiche action n°2

Ouvrage(s) concerné(s)	Identifiant	VAN-o54 et VAN-o55
	Tronçon	VAN-26c
	Commune	Cuise la Motte
	ROE	ROE14837
	Type d'ouvrage	Vanne levante et déversoir
	Caractéristique(s)	Hauteur : 140cm Largeur : 130cm
	Etat de(s) l'ouvrage(s)	Moyen
Coordonnées (RGF-93)	X : 700 287.87m Y : 6 921 696.18m	



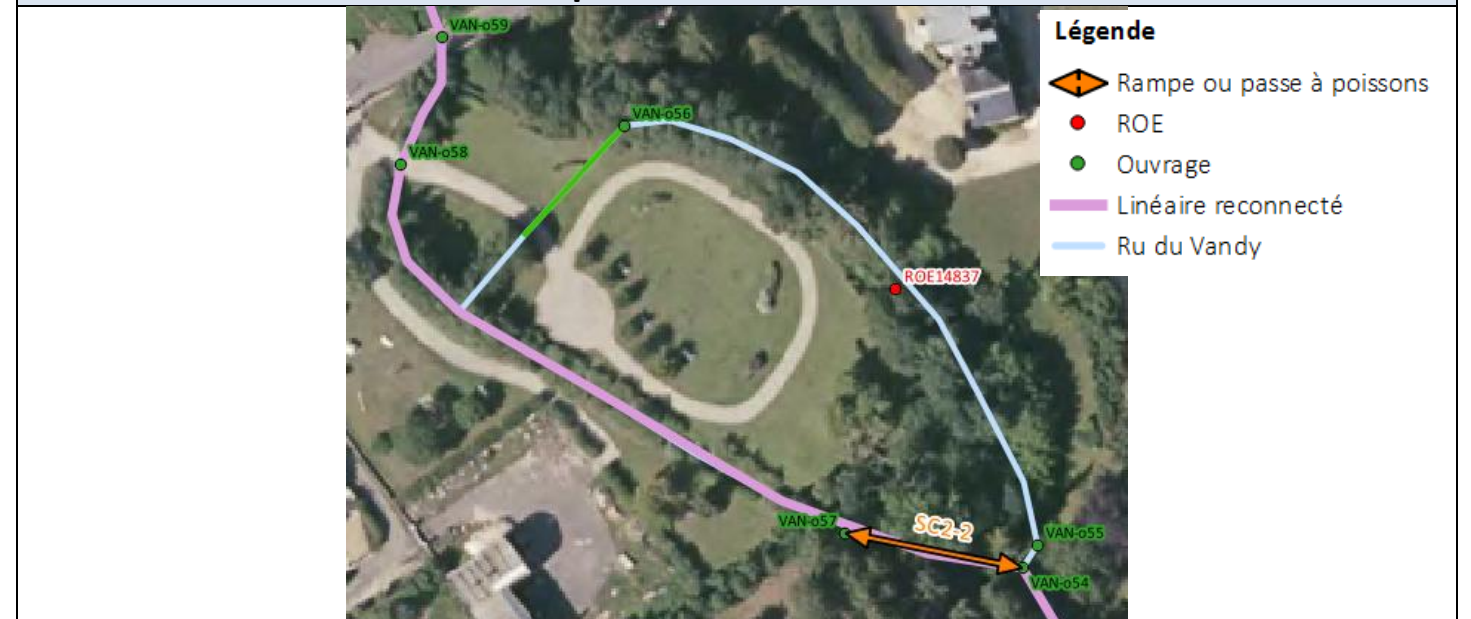
Localisation des préconisations d'actions scénario 1



Préconisation(s) d'action(s)

Opération	Etude : <ul style="list-style-type: none"> Levés topographiques Maîtrise d'œuvre 	
Rôle attendu	Reconnexion du Ru de Vandy depuis le moulin à huile Fréminet (VAN-o60) à l'ouvrage VAN-o54, soit un linéaire de 1 740m.	
Scénario	Scénario 1	Scénario 2
Travaux	Restauration globale par effacement des ouvrages entre VAN-o54 et VAN-o59 Linéaire de restauration : 150m	Création d'une rampe ou d'une passe à poissons entre les ouvrages VAN-o54 et VAN-o57
Coût	300 000€ (HT)	150 000€ (HT)

Localisation des préconisations d'actions scénario 2



Fiche action n°3

Ouvrage(s) concerné(s)	Identifiant	VAN-22
	Tronçon	VAN-11
	Commune	Chelles
	ROE	ROE13794
	Type d'ouvrage	Vanne levante
	Caractéristique(s)	Hauteur : 60cm Largeur : 130cm
	Etat de(s) l'ouvrage(s)	Moyen
Coordonnées (RGF-93)	X : 702 593.50m Y : 6 917 751.83m	



Préconisation(s) d'action(s)

Opération	Etude :
	<ul style="list-style-type: none"> Levés topographiques Maîtrise d'œuvre
Rôle attendu	Travaux :
	<ul style="list-style-type: none"> Restauration par le réaménagement du bras de contournement Création d'une rampe ou d'une passe à poissons
Coût	Reconnexion du Ru de Vandy de l'ouvrage VAN-o30 à VAN-o17, soit un linéaire de 1 300m 200 000€ (HT)

Localisation des préconisations d'actions scénario 1

Légende

- Création d'une rampe ou passe à poissons
- Restauration du bras de contournement
- ROE
- Ouvrage
- Linéaire reconnecté
- Ru du Vandy



Fiche action n°4

Ouvrage(s) concerné(s)	Identifiant	VAN-o14
	Tronçon	VAN-10a
	Commune	Chelles
	ROE	ROE41472
	Type d'ouvrage	Déversoir
	Caractéristique(s)	Hauteur : 95cm Largeur : 215cm
	Etat de(s) l'ouvrage(s)	Moyen
Coordonnées (RGF-93)	X : 702 698.45m Y : 6 917 085.90m	

Localisation des préconisations d'actions scénario 1



Préconisation(s) d'action(s)

Opération	Etude : <ul style="list-style-type: none"> Levés topographiques Maîtrise d'œuvre 	
Rôle attendu	Reconnexion du Ru de Vandy depuis le moulin de Brunehaut (Van-o17) à l'ouvrage VAN-o8, soit un linéaire de 3 670m.	
Scénario	Scénario 1	Scénario 2
Travaux	Restauration globale par la réhabilitation du bras de contournement et l'effacement du déversoir (VAN-o14) Linéaire de restauration : 215m	Création de deux rampes ou passe à poissons.
Coût	200 000€ (HT)	100 000€ (HT)

Localisation des préconisations d'actions scénario 2

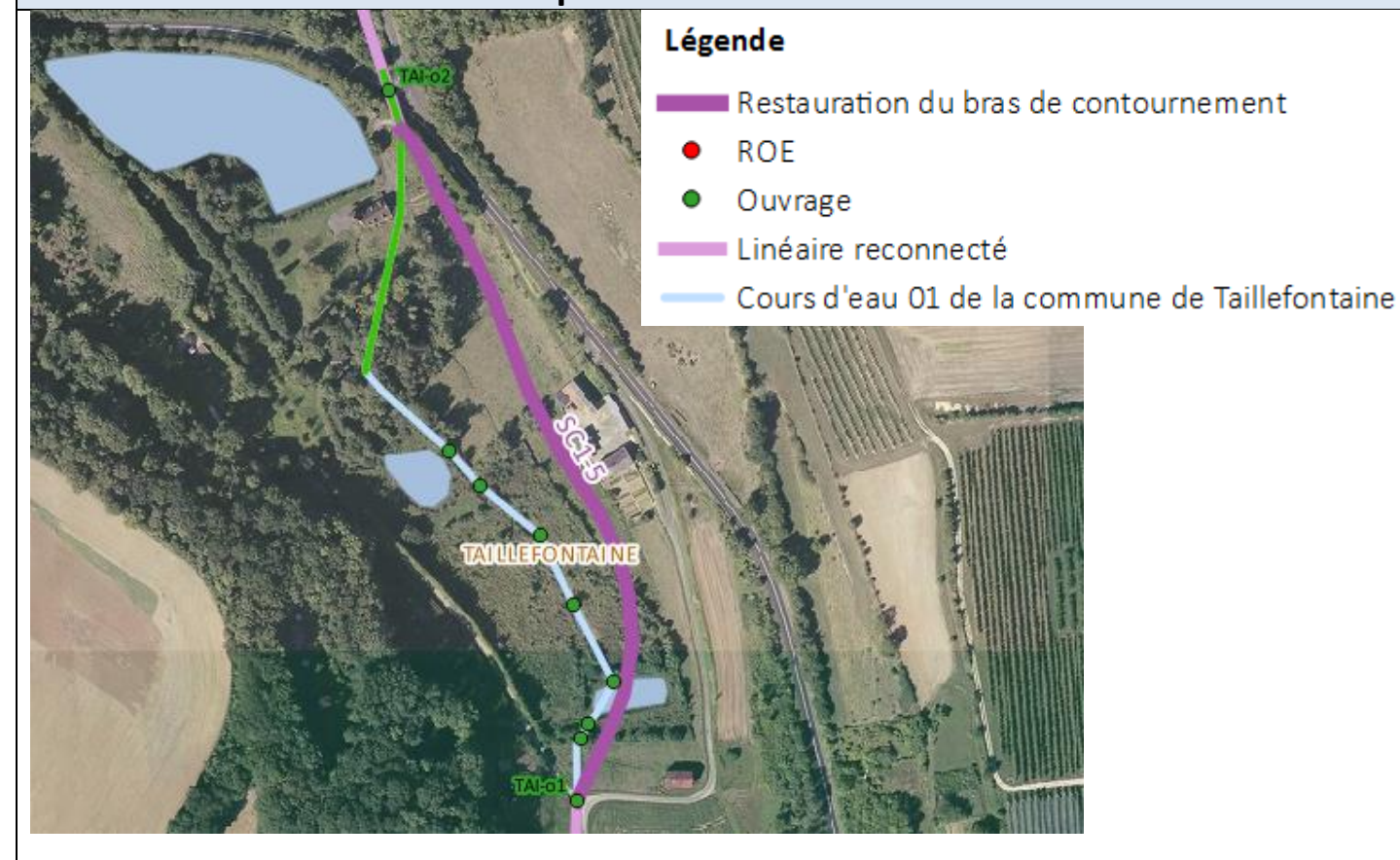


Fiche action n°5

Ouvrage(s) concerné(s)	Identifiant	TAI-o1
	Tronçon	TAI-01
	Commune	Taillefontaine
	ROE	-
	Type d'ouvrage	Succession de bassins
	Caractéristique(s)	-
	Etat de(s) l'ouvrage(s)	Bon
Coordonnées (RGF-93)	X : 702 729.15m Y : 6 912 912.91m	



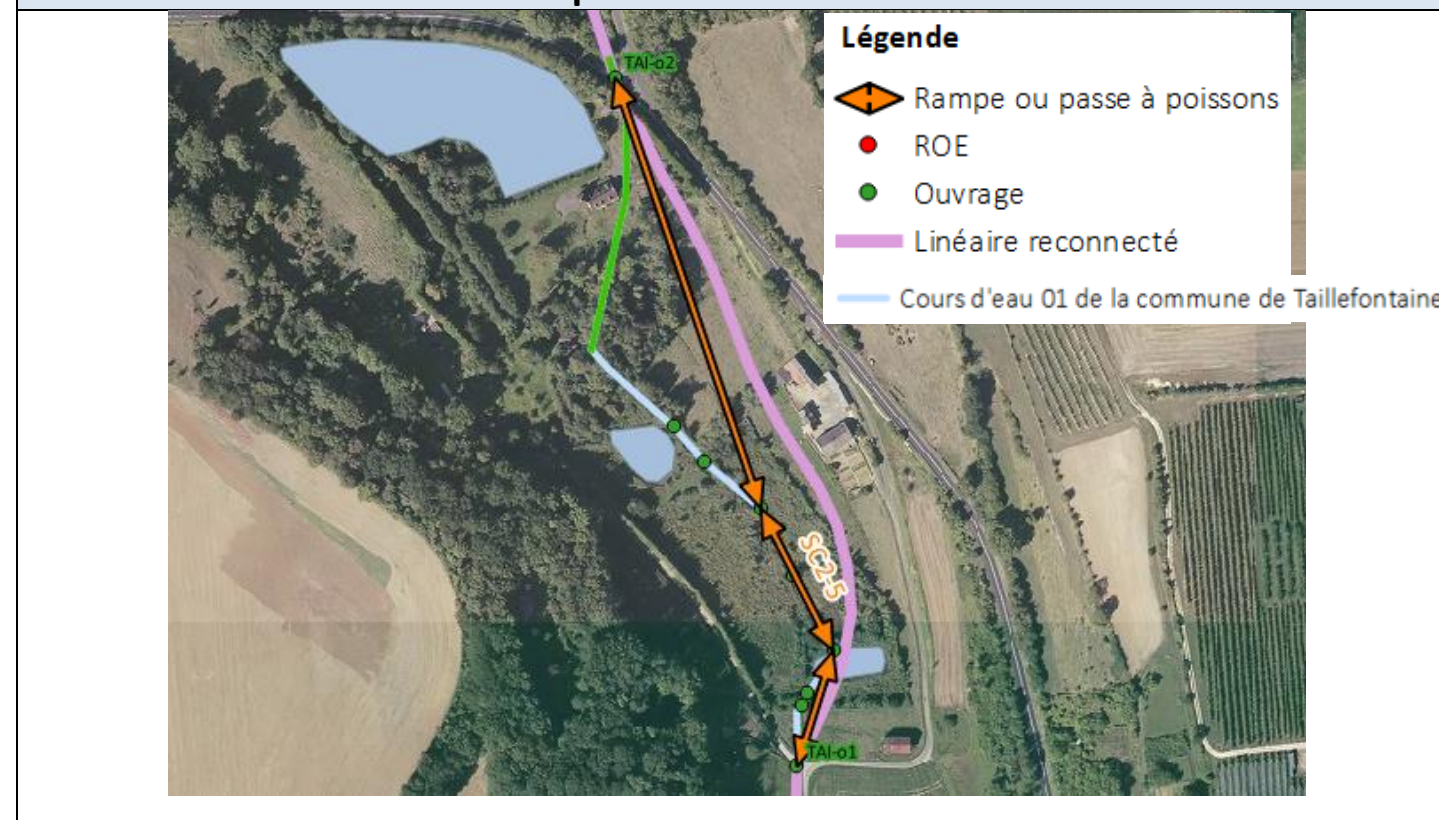
Localisation des préconisations d'actions scénario 1



Préconisation(s) d'action(s)

Opération	Etude :	
	<ul style="list-style-type: none"> Levés topographiques Maîtrise d'œuvre 	
Rôle attendu	Reconnexion du cours d'eau depuis l'ouvrage TAI-o1 à la confluence avec le Vandy, soit un linéaire de 2 880m. Il est possible de conserver la succession d'étangs en eau en répartissant les débits.	
Scénario	Scénario 1	Scénario 2
Travaux	Restauration globale du secteur pour assurer la continuité écologique et diminuer les inondations. Il est possible de conserver la succession d'étangs en eau en répartissant les débits. Linéaire de restauration : 215m	Création d'une succession de rampes ou passes à poissons
Coût	100 000€ (HT)	200 000€ (HT)

Localisation des préconisations d'actions scénario 2








Fiche action n°6		
Ouvrage(s) concerné(s)	Identifiant	VAN-o60
	Tronçon	VAN-27a
	Commune	Cuise la Motte
	ROE	ROE13992
	Type d'ouvrage	Vanne levante et déversoir
	Caractéristique(s)	Hauteur : 120cm Largeur : 150cm
	Etat de(s) l'ouvrage(s)	Bon
Coordonnées (RGF-93)	X : 700 112.80m Y : 6 925 101.32m	



Localisation des préconisations d'actions scénario 1

Légende

-  Création d'un bras de contournement
-  ROE
-  Ouvrage
-  Linéaire reconnecté
-  Ru de Vandy





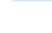


Préconisation(s) d'action(s)

Opération	Etude :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Levés topographiques • Maîtrise d'œuvre 	
Rôle attendu	<p>A noter qu'une étude a été réalisé pour assurer la continuité écologique. Il a été préconisé l'instauration d'une passe à poissons.</p> <p>Reconnexion du Ru de Vandy depuis l'ouvrage VAN-o62 à VAN-o54, soit un linéaire de 915m.</p> <p>A noter que l'ouvrage VAN-o62 (Vanne levante) est à ouvrir pour assure la continuité écologique vers l'aval.</p>	
Scénario	Scénario 1	Scénario 2
Travaux	Restoration globale du secteur pour assurer la continuité écologique par la création d'un bras de contournement Linéaire :	Création d'une rampe ou passe à poissons
Coût	100 000€ (HT)	70 000€ (HT)

Localisation des préconisations d'actions scénario 2

Légende

-  Rampe ou passe à poissons
-  ROE
-  Ouvrage
-  Linéaire reconnecté
-  Ru du Vandy



